



**Fausse alerte**

David Levine, le directeur de l'hôpital Notre-Dame, ne prendra pas la place de Kevin Drummond comme délégué général du Québec à New York. Dans un communiqué laconique, le ministère des Relations internationales opposait un démenti à l'information publiée par La Presse hier, voulant que M. Levine — un ancien employé politique de Bernard Landry — aboutisse comme délégué général. Kevin Drummond, l'ancien ministre libéral nommé à New York par Jacques Parizeau a encore un an à son mandat.

Denis Lessard

**Quel camouflage ?**

Le ministre de la Défense, Doug Young, a soutenu catégoriquement aux Communes, hier, que personne ne croyait qu'il y avait eu camouflage en haut lieu pour étouffer les circonstances entourant la mort du Somalien Shidane Arone. Piqué au vif par les accusations des réformistes, le ministre s'est lancé dans une longue explication pour dire que personne ne croyait réellement que quelqu'un ait pu cacher délibérément la mort de Arone.

Presse Canadienne

**Simple tactique**

Un médecin de l'armée canadienne et un officier de l'armée américaine avaient tous deux découvert certains détails suspects à la suite de la mort d'un Somalien abattu en 1993, mais le commandant canadien n'était pas du même avis. À la commission d'enquête sur la Somalie, le colonel Serge Labbé a témoigné hier qu'il avait conclu que la mort d'un Somalien aux mains d'une patrouille du Régiment aéroporté canadien le 4 mars était une question de « simple tactique d'infanterie ». « Ce n'était ni un piège, ni une embuscade. » Il a décidé qu'il ne s'agissait « ni d'un meurtre, ni d'un homicide ni même d'une mort suspecte ». Cela en dépit du fait qu'un chirurgien de l'armée, le major Barry Armstrong, avait soumis un rapport disant que la victime avait été « achevée ».

Presse Canadienne

**De pauvreté à misère**

La réforme de l'aide sociale s'inscrit dans le virage à droite pris depuis un an par le gouvernement Bouchard qui, poursuivant sa lutte contre le déficit, risque d'être bientôt confronté à des « problèmes sociaux graves ». La pauvreté a fait place à la misère, surtout chez les jeunes et les femmes chefs de familles monoparentales, et, de l'avis de la Fédération des femmes du Québec et du Conseil permanent de la jeunesse, la réforme Harel ne doit pas comporter de réductions punitives des prestations d'aide sociale : ça ne servira à rien sinon qu'à les appauvrir davantage. Continuant à défendre sa réforme malgré les attaques incessantes, la ministre de la Sécurité du revenu, Louise Harel, ne reculera pas sur les pénalités destinées aux assistés sociaux aptes au travail. « Ca va rester comme on l'a proposé », a-t-elle tranché, hier.

Presse Canadienne

**Le calcul du Bloc**

Selon le Bloc québécois, le gouvernement Chrétien dispose d'une marge de manoeuvre budgétaire suffisante pour effacer les réductions dans les transferts sociaux aux provinces et améliorer le régime d'assurance-emploi. Sur la foi de calculs et d'hypothèses, le critique bloquiste en matière de finances publiques, Yvan Loubier, a soutenu, hier, qu'Ottawa peut compter actuellement sur une marge de 14 milliards tout en espérant ramener le déficit à zéro en l'an 2000. « Il est possible d'éliminer le déficit d'ici trois ans sans sabrer dans les budgets de la santé, de l'éducation post-secondaire et des programmes sociaux, ni puiser dans la caisse de l'assurance-chômage », affirme-t-il.

Presse Canadienne

# C'est non, dit Lorraine Pagé

## La CEQ refuse de rediscuter la tâche des enseignants ; Bouchard en appelle à une « souplesse consensuelle »

DENIS LESSARD et GILLES NORMAND

Le gouvernement Bouchard va se heurter à un refus catégorique de la part de la CEQ s'il veut rediscuter de la tâche des enseignants, promet la présidente de la centrale, Lorraine Pagé.

« C'est tout à fait hors de question qu'on aille jouer dans la tâche des enseignants (le nombre d'élèves qu'un enseignant doit rencontrer chaque jour et le nombre d'heures d'enseignement, des données inscrites dans la convention signée en 1995). On n'ira pas négocier une tâche qui est déjà très lourde, les enseignants sont le groupe le plus frappé par le burn out », indique Mme Pagé.

« On s'est entendus pour discuter de retraite ; l'organisation du travail, c'est une autre affaire, il y a des mécanismes pour le faire, mais on en discutera de façon intelligente. Il ne nous en ont pas parlé depuis trois ans », affirme la présidente de la CEQ.

Elle confirme, tout comme Claudette Carbonneau de la CSN, qu'une rencontre importante pré-

vue pour aujourd'hui avait été reportée hier matin à mardi, à Montréal. On s'attendait, du côté syndical, à recevoir aujourd'hui une première proposition sur les bonifications au régime de retraite. Or, selon les informations publiées par La Presse hier, les négociateurs patronaux auront mardi le mandat de demander des aménagements dans la tâche des professeurs et davantage de souplesse dans l'application des conventions collectives dans la santé.

« Les enseignants de commissions scolaires et de collèges ont consenti des économies à même leur convention collective de 1995. Ils viennent de reporter à septembre leurs augmentations salariales, il y a une limite à l'indécence », déclare Mme Pagé.

Au cabinet du président du Con-

seil du Trésor, Jacques Léonard, on a expliqué hier qu'il était prévisible que Québec souhaite discuter de la tâche des enseignants et de l'organisation du travail dans la santé. Dans l'entente de principe conclue à la fin de décembre entre Québec et les centrales syndicales du secteur public, on indiquait que « les parties conviendront, au besoin, de mesures de réorganisation qui favorisent la qualité du travail et le maintien des services public », rappelle-t-on.

**« Souplesse consensuelle »**

En tournée dans la Beauce, le premier ministre Lucien Bouchard n'a pas complètement écarté, hier, l'éventualité de devoir ouvrir les conventions collectives des employés de l'État, pour atteindre les objectifs budgétaires fixés par son gouvernement.

« Ce qui est prévu dans l'entente conclue à la fin de décembre, c'est la reconnaissance que le gouvernement poursuit son objectif de réduire les effectifs de 15 000 personnes, pour arriver à une diminution du coût de main-d'oeuvre », a dit M. Bouchard.

Puisqu'il n'est pas question de remplacer les employés qui partent, il s'ensuit un nécessaire réaménagement des conditions de travail pour les employés qui restent et qui devront se repartager le travail.

« Est-ce que la réorganisation pourrait se faire sans ouvrir les conventions ?, a-t-on demandé.

« Si on poursuit cette idée de réduire les effectifs, qui a été suggérée par les syndicats, il faut que la conséquence s'ensuive. Il faut que le travail soit réorganisé de façon telle qu'on puisse ne pas remplacer les personnes », a répondu M. Bouchard.

Il fait appel à « la souplesse de part et d'autre », une souplesse « consensuelle ».

Lorsqu'on lui demande si la souplesse consensuelle signifie qu'il s'attend à ce que les syndicats acceptent de modifier certaines dispositions de leurs conventions collectives, M. Bouchard répond : « Qu'ils acceptent de réorganiser le travail et on verra après si cela affecte des clauses de la convention. Ce qui est important, c'est de s'entendre sur la réalité. »



PHOTO REUTERS

Le premier ministre Jean Chrétien a livré, hier, un discours bilan à saveur préélectorale, devant les membres du Bureau de commerce d'Ottawa-Carleton.

# Chrétien fera campagne sur l'espoir

CHANTAL HÉBERT du bureau de La Presse, OTTAWA

Le premier ministre Jean Chrétien va passer moins de temps à se donner des tapes dans le dos pour les promesses remplies de son livre rouge et davantage à faire miroiter aux Canadiens la perspective de la « lumière au bout du tunnel » du déficit à l'occasion des prochaines élections, s'il faut en croire l'avant-gout qu'il en a donné hier.

Dans un discours bilan, prononcé devant des gens d'affaires d'Ottawa à quatre jours du dernier budget du mandat de son gouvernement, M. Chrétien a largement délaissé le livre rouge, dont il avait systématiquement fait le mètre étalon de ses réalisations depuis la dernière campagne, pour se concentrer sur les horizons économiques et sociaux que l'action de son gouvernement commencerait à dégager.

Au lieu d'étaler le catalogue des promesses que son gouvernement considère avoir remplies, comme il l'avait fait avec un succès mitigé au cours d'entrevues à la fin de l'an dernier, le premier ministre a reconnu que la vie de nombreux Canadiens n'était pas devenue rose

depuis son arrivée au pouvoir. Il a tenté de démontrer que les sacrifices imposés par son gouvernement à la population au cours des dernières années sont garants d'espoirs sur les fronts de l'emploi et des programmes sociaux.

« Les Canadiens comprennent depuis le début qu'il s'agit de rebâtir notre pays. La capacité de fixer des objectifs et de les atteindre relève de la confiance que les autres ont en notre pays. Et, par-dessus tout, cela nous aide à reprendre confiance en nos moyens, a affirmé le premier ministre. Nous avons fait seulement ce qui était absolument nécessaire », a-t-il conclu au sujet des politiques d'austérité de son gouvernement.

La performance budgétaire du gouvernement constitue la carte maitresse de Jean Chrétien en vue des prochaines élections. Hier, son discours a démontré qu'il entend la mettre à contribution sur les fronts de l'emploi et des programmes sociaux, deux questions névralgiques sur lesquelles la performance libérale n'est pas généralement perçue comme correspondant aux attentes des électeurs. D'ailleurs, le budget de mardi comportera des initiatives sur ces deux tableaux.

Mais l'opposition n'a pas attendu pour souligner que ce que promet Jean Chrétien pour l'avenir correspond essentiellement à des cibles ratées de son premier mandat. Hier, le chef du Bloc québécois, Michel Gauthier, a qualifié de « rose bonbon » le bilan que fait le premier ministre de sa propre administration.

À la lumière des récentes controverses entourant la crédibilité du premier ministre sur des sujets allant de l'enquête sur la Somalie à l'élimination de la TPS en passant par les compressions à Radio-Canada, le choix des libéraux de faire campagne sur l'espoir plutôt que sur la fiabilité s'imposait. Surtout que la technique du livre rouge a vraisemblablement fait son temps.

Dans les milieux gouvernementaux, le sentiment que le bilan libéral se présente mieux hors du catalogue du livre rouge que dans son cadre restreint s'est propagé. Un sondage réalisé récemment accredité ce sentiment puisque les trois quarts des Canadiens disent qu'ils ne prendraient pas un second livre rouge au sérieux si on leur en présentait un lors de la prochaine campagne.

# Le recrutement traîne la patte au Bloc

MARIO FONTAINE

Le Bloc québécois croyait faire le plein de membres à l'occasion de sa course au leadership. Mais après un mois de campagne officielle, on déchanté : une fois les listes épurées, c'est à peine quelques milliers d'adhérents supplémentaires qui auront joint la formation souverainiste.

On est bien loin des 25 000 nouveaux militants qu'Yves Duhaime promettait d'amener à lui seul. De fait, au terme de l'exercice, le Bloc comptera vraisemblablement entre 100 et 105 000 membres, par rapport aux... 100 000 que Michel Gauthier avait dénombrés en décembre dernier.

Les électeurs ont jusqu'à 17 h, ce soir, pour acheter leur carte s'ils veulent pouvoir participer à l'élection du prochain chef. Après, ce sera non seulement trop tard pour voter, mais l'incitatif d'adhérer à la formation sera aussi bien moindre.

On se disait incapable dans les divers camps, hier, de chiffrer le nombre de nouveaux militants que chacun avait amené. Et on demandait quelques jours supplémentaires pour comptabiliser les adhésions de dernière minute. On convient généralement, toutefois, qu'elles n'auront pas l'ampleur que d'autres attendaient.

Pour cela il aurait fallu que la campagne lève, et ça n'a pas été le cas, faisait-on valoir hier dans le camp de l'ex-ministre péquiste.

On souligne de plus, comme Rodrigue Biron l'a également fait la semaine dernière, que les indemnités de congédiement versées aux collaborateurs de Lucien Bouchard ont donné mauvaise bouche au parti, rendant le recrutement plus difficile.

Le problème est aussi structurel. Le Bloc québécois est le seul parti où on devient membre à vie, pour la somme de 5 \$. Les listes n'avaient jamais été révisées depuis sa fondation, de sorte que plusieurs membres sont impossibles à joindre. Certains ont déménagé, d'autres ne sont plus souverainistes ou ne sont tout simplement plus de ce monde.

Avant de voir l'effectif s'accroître, il faut donc combler ces brèches, remettre les listes à jour, remplacer les disparus. « Lundi, on avait 5400 membres de plus qu'en décembre dernier. Mais depuis une semaine, ça se précipite : on reçoit de 2000 à 2500 nouvelles entrées chaque jour », affirme le directeur général de la formation, Clermont Côté.

Tous les membres en règle ce soir recevront par la poste, à compter du 25 février, un bulletin de vote. Ils devront exprimer trois choix entre Rodrigue Biron, Gilles Duceppe, Yves Duhaime, Francine Lalonde, Daniel Turp et Pierrette Venne.

Le dépouillement se fera le 15 mars, vraisemblablement dans l'après-midi. On annoncera qui est le nouveau chef en début de soirée. Car si on veut une bonne couverture médiatique, pas question non plus de froisser les fans du Canadien, en rognant sur leur match avec les Sénateurs d'Ottawa.

# Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS  
PRÉSIDENT DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION

ROGER D. LANDRY  
PRÉSIDENT  
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON  
ÉDITEUR ADJOINT  
MARCEL DESJARDINS  
DIRECTEUR DE L'INFORMATION  
ALAIN DUBUC  
ÉDITORIALISTE EN CHEF

## Le blocage judiciaire

**E**n bloquant le transfert des vols internationaux réguliers vers Dorval, le juge Pierre Viau, de la Cour supérieure, fait triompher la forme sur le fond, et l'intérêt particulier sur l'intérêt général.

Le jugement écorche passablement la direction d'Aéroports de Montréal (ADM) qui a tout fait, y compris trafiquer des documents, pour faire passer son projet. Mais ce n'était pas suffisant pour bloquer un dossier crucial pour la métropole.

Le juge Viau reproche à ADM de ne pas avoir respecté ses obligations contractuelles envers le gouvernement qui lui a donné naissance, et la Société de promotion des aéroports de Montréal (SOPRAM), qui représente la communauté métropolitaine et à qui elle doit rendre des comptes.

Selon son analyse, ADM n'avait pas le droit de changer la vocation des aéroports sans obtenir au préalable le feu vert d'Ottawa. Et elle aurait dû procéder à une véritable consultation auprès de la SOPRAM, au lieu de la faire voter sur une décision déjà prise, et sur la base de documents dont on avait subtilement éliminé quelques détails défavorables.

Pourtant, deux jours après l'annonce de sa décision, en février 96, le ministre fédéral des Transports y donnait son aval. Le projet a enflammé l'opinion publique et les arguments, pour et contre, ont largement circulé. Au printemps, la SOPRAM n'en votait pas moins majoritairement en faveur du transfert. Les principales voix d'opposition venaient de la région de Mirabel, pour des raisons évidentes.

Autrement dit, les trois partenaires qui avaient quelque chose à dire dans ce dossier sont parvenus à un accord. Une entente a été conclue entre adultes consentants. Le tribunal vient de leur dire qu'ils n'y sont pas parvenus de la bonne manière et que leur accord n'est plus valide. Cette intrusion judiciaire au sein d'un processus qui a peut-être emprunté des chemins un peu irréguliers, mais pas plus que bien d'autres décisions politiques, est en soi aberrante.

Et quand le juge, dans un élan d'émotion, va jusqu'à conclure à des « illégalités et des abus de pouvoir graves que ne saurait accepter une société libre et démocratique », on se demande sur quelle planète il vit.

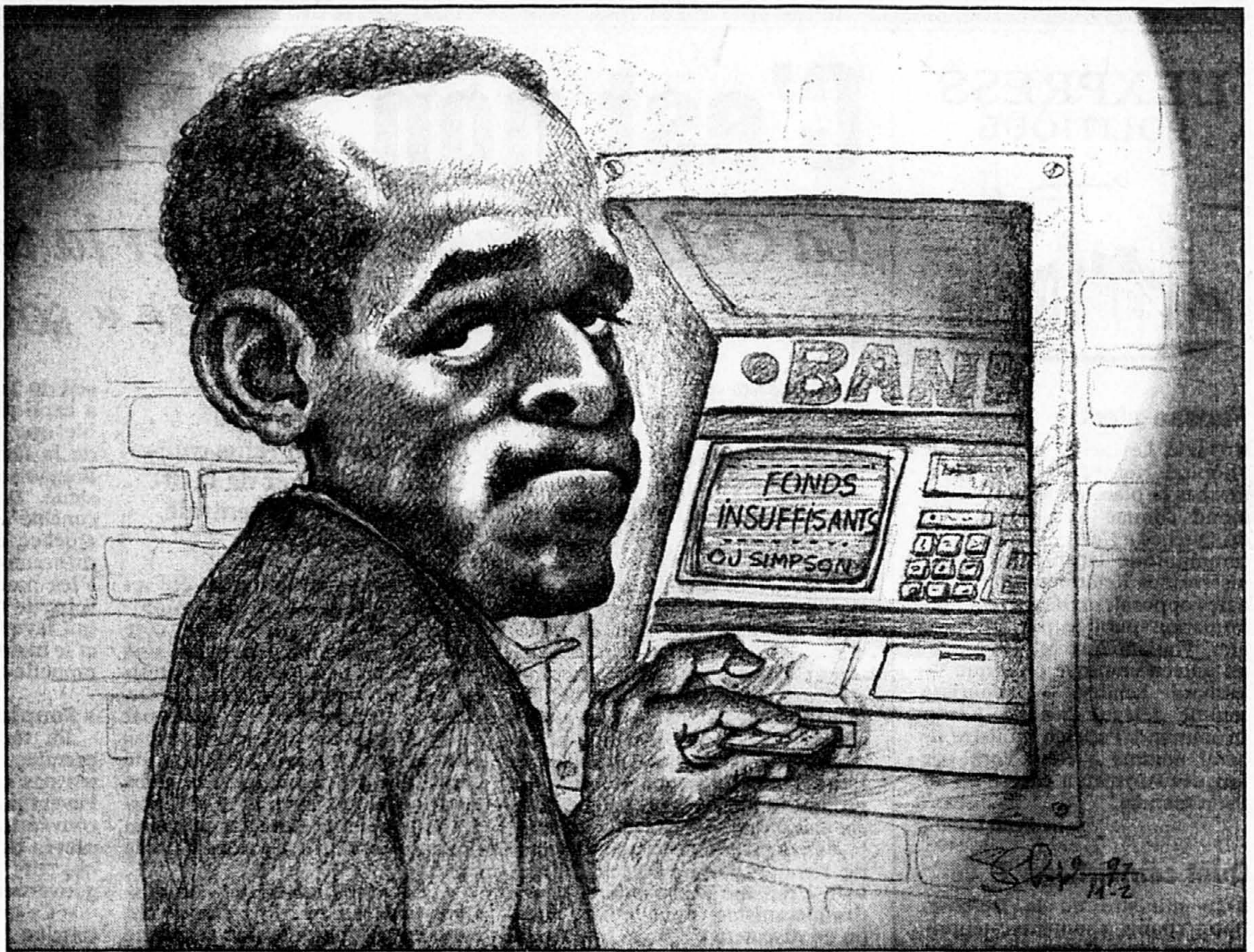
Le juge Viau n'a pas tort d'ouvrir une parenthèse sur les écarts de la gestion privée, et de rappeler que les sociétés qui gèrent des biens publics ont des comptes à rendre. ADM l'a un peu oublié. Ce faisant, l'organisme a involontairement contribué au fouillis actuel.

On comprend par ailleurs que le juge laisse ouverte la question de l'opportunité du transfert vers Dorval. Mais il passe un peu vite sur l'une des missions d'ADM qui, en vertu de ses lettres patentes, doit « contribuer au développement économique de la grande communauté montréalaise ».

C'est pourtant dans cet esprit qu'ADM a choisi de concentrer une plus grande portion des vols à Dorval. Cette décision faisait suite à la désaffection de plusieurs transporteurs aériens, dont Lufthansa, Sabena et Alitalia, qui ont plié bagages les uns après les autres, fragilisant la position de Montréal sur la carte des grands aéroports internationaux.

Que l'on soit ou non d'accord avec le transfert, il répond à une menace réelle. Une menace que la décision du juge Viau accentue, parce qu'elle prolonge l'incertitude qui pèse sur l'avenir des aéroports montréalais.

Il n'est pas clair que l'on puisse sortir de cet imbroglio sans s'enliser dans une longue bataille judiciaire. Le jugement laisse cependant une porte ouverte à une intervention fédérale qui pourrait peut-être dénouer l'impasse. Plus vite on y arrivera, mieux ce sera.



DRÔTES RÉSERVÉS

## Une obstruction troublante

**L**es commissions d'enquête se suivent... et se ressemblent de plus en plus. Malheureusement. Pas en ce qui touche leur mandat mais en tant qu'épiphénomènes qui acquièrent rapidement, dans l'opinion publique, plus d'importance que l'objet même de leur étude.

On a pu le voir, entre autres exemples récents de dérapages spectaculaires, avec la commission Krever sur le sang contaminé ou avec l'enquête sur la mission canadienne en Somalie. Et tout indique qu'il en ira de même avec celle du juge Poitras sur les méthodes de travail de la Sûreté du Québec.

Comme il arrive souvent lorsqu'un groupe n'est pas très chaud à l'idée de devoir répondre publiquement de ses faits et gestes, c'est le pouvoir judiciaire qui est appelé en renfort pour gagner du temps, restreindre le champ d'examen ou atténuer la portée des révélations susceptibles d'en ressortir. En l'occurrence, ce sont les membres de la SQ, tant les policiers que les officiers, qui, tout en protestant de leur bonne foi, remettent en question deux éléments liés à la constitution de la commission et à son mode de fonctionnement.

Les premiers se tournent vers la Cour supérieure pour obtenir la récusation d'une commissaire qui n'offrirait pas les garanties d'impartialité suffisantes, alors que les uns et les autres disent avoir des motifs sérieux de s'opposer au projet de télédiffusion des audiences.

Chacun se défend bien de contester globalement la pertinence de cette enquête mais, au bout du compte, le résultat risque fort d'être identique. Le syndicat des policiers demande en effet, en toute logique, que la commission sursoie à ses travaux, d'ici à ce que le tribunal se prononce. En somme, avant même de commencer

ses activités, la commission est entraînée dans une guérilla dont nul ne sait quand elle se terminera ni à quelles conditions elle aura enfin la possibilité de faire ce pour quoi elle existe. À savoir, faire une bonne fois pour toutes la lumière sur un corps policier dont, c'est le moins qu'on puisse dire, certaines méthodes ont suscité bien des questions, ces dernières années. Et qui ne s'est pas fait remarquer par sa propension à la transparence ni par sa capacité de s'autodiscipliner.

Il appartiendra au juge de disposer des arguments avancés par les policiers contre la désignation de Me Louise Viau au nombre des commissaires. Quant à la question de la télédiffusion des séances, c'est un vieux débat qui, dans le contexte, ne justifie pas, ni dans un sens ni dans l'autre, qu'il devienne un prétexte pour tergiverser plus longtemps avant de s'atteler à la tâche.

Quoi qu'en disent les opposants, des caméras ne devraient pas représenter une pression insupportable pour des policiers rompus à des situations autrement plus stressantes. Quant à ce public limité qui se passionnerait pour toutes les péripéties de ce qui sera souvent très fastidieux, il est loin d'être prouvé que ses droits fondamentaux seraient brimés s'il devait se contenter des éléments principaux tels que rapportés par les journalistes.

Mais il faudra beaucoup plus que les craintes exprimées par les « victimes » potentielles de ce qu'elle décrit comme « un spectacle à la O.J. Simpson » pour dissiper l'impression qu'à la SQ tous les moyens paraissent bons pour faire de l'obstruction systématique face à une enquête qu'on juge inutile. Et, qui sait, peut-être fort gênante.



Pierre Gravel

## LA BOÎTE AUX LETTRES

### Où s'en va la SRC ?

■ J'ai été peinée et estomaquée. Voilà comment décrire ma réaction lorsque j'ai lu dans *La Presse* du 6 février que la SRC nous enlevait une des rares émissions « excellentes » qui nous restaient... Le Gala Excellence de *La Presse* était une émission d'une qualité exceptionnelle, qui nous permettait, entre autres, de découvrir 52 personnalités méritantes et des artistes de grande qualité.

Que fera-t-on des autres galas qui sont pourtant de moindre qualité ? Il me semble qu'il y aurait moyen d'épargner celui de *La Presse* si chacun y apportait un peu de générosité. Certaines compagnies ou hommes d'affaires pourraient s'y engager ; de leur côté, les artistes pourraient demander un cachet plus raisonnable. Qu'en pensez-vous ? Il y a tellement de laideur et de tristesse dans le monde d'aujourd'hui. Conservons au moins ce qui nous reste de « BEAU »

Yvette D. DUBOST

### Les Français n'ont que des intérêts

Cher monsieur Gravel,  
■ Merci et félicitations pour votre éditorial intitulé « Entre cousins », qui a paru dans l'édition de samedi dernier. C'était court, mais très à point. Il était temps que quelqu'un mette les points sur les « i ».

Nos rêves politiques seurrent en s'imaginant que la France va venir à leur secours sans qu'il

ne leur en coûte un ÉCU. En effet, comme l'écrivait dans *Jeune Afrique* (no 1814, 12-18 octobre 1995) le scénariste tunisien Tahar Faaza : « Les Français n'ont pas d'amis, ni au Magreb ni ailleurs. Ils n'ont que des intérêts. » Toute leur politique étrangère le prouve.

Et puis, cette phrase de Glenn Loury, professeur d'économie à Boston : « Aucun peuple ne peut être vraiment libre tant qu'il compte sur un autre pour sa délivrance. »

J. René JUTRAS

### François Gendron devrait retourner au cégep

■ Dans son édition du 8 février 1997, *La Presse* rapportait ces propos du président du caucus du Parti québécois, François Gendron : « Des mandarins du Trésor ont calculé qu'un professeur du collégial gagne à l'heure davantage qu'un médecin spécialiste. »

Cette savante affirmation a été faite, évidemment, dans le but d'annoncer des compressions dans le secteur de l'éducation.

Je n'entends pas m'arrêter ici sur l'aspect quantitatif de ce raisonnement lancé à la hâte par quelque haut fonctionnaire hanté par le souvenir

d'un personnage connu au moment de son passage au cégep ; l'énormité est trop évidente.

Mon but n'est pas non plus de décrire les changements survenus dans les cégeps depuis 25 ans ; M. Gendron peut consulter les fonctionnaires du MEQ qui pourront lui énumérer tout ce qui a été entrepris pour occuper les gens des cégeps.

Je veux plutôt déplorer le niveau intellectuel du débat et l'incohérence des principaux intervenants lorsqu'il s'agit de se prononcer sur le rôle de l'État et de l'importance qu'il doit avoir dans la vie d'un peuple.

Malheureusement, il apparaît évident que l'arbitraire joue un rôle aussi grand quand il s'agit de comprimer dans les dépenses étatiques qu'au moment où il était déclaré essentiel de les accroître. L'entreprise de réduction des dépenses gouvernementales pourrait être l'occasion d'un exercice de démocratie ; elle peut aussi être soumise au vent néolibéral et aux déclarations spectaculaires.

Quant aux professeurs du collégial, ils peuvent continuer à enseigner et espérer que leurs élèves ne se livrent pas à des analyses et à des comparaisons irréfléchies s'ils deviennent un jour des acteurs importants sur la scène politique et sociale.

Jean-Yves DAOUST  
professeur de sc. économiques

### À droite au feu rouge !

■ Le Québec serait le seul endroit

en Amérique du Nord où le virage à droite sur un feu rouge est interdit. Cette mesure pourtant simple ferait économiser temps, argent et pétrole à toute la population, tout en permettant d'harmoniser la signalisation routière au Québec et dans ses municipalités où l'on semble gérer le trafic routier suivant le principe qu'une voiture arrêtée souvent risque de causer moins d'accidents.

De plus, si le ministère des Transports approuvait ce changement, les Québécois ne risqueraient plus de passer pour des dinosaures lorsqu'ils sont en visite à l'extérieur du Québec. L'argument du manque de maturité des Québécois pour justifier de maintien de l'interdiction actuelle masque l'incapacité de Transport Québec de gérer efficacement et sécuritairement les coins de rues au Québec.

Guy BEAULIEU  
Longueuil

### Belle expérience

Monsieur Jacques Lacombe,  
chef assistant de l'OSM

■ J'ai eu le bonheur d'assister à la Matinée-Jeunesse du 3 février à la Place-des-Arts. Une de mes filles, violoniste à l'école secondaire Pierre-Laporte, a eu le privilège et le plaisir de participer à ce concert. Quelle belle expérience !

J'aimerais remercier tous ceux qui ont participé à la conception et à la réalisation de ce concert. C'est une merveilleuse initiative et je tiens à vous féliciter pour votre

simplicité et votre gentillesse envers ce jeune public.

Félicitations et merci à vous et à tous les membres de l'Orchestre symphonique de Montréal.

Johanne LAMARRE

### Aucun bon sens

■ Le concept de la partition du territoire du Québec n'a aucun bon sens. Si le territoire du Québec était divisible, il en serait de même pour le territoire du reste du Canada.

Les populations francophones du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et de Saint-Boniface (ou toute autre population de francophones) pourraient vouloir se joindre au Québec. Si les anglophones vivant au Québec ou les francophones vivant hors Québec ne sont pas heureux, ils peuvent déménager.

C'est comme ça que cela fonctionne maintenant et c'est de cette façon que cela fonctionnera après le référendum.

René CHARTRAND

### N.B.

■ La Presse accorde priorité sous cette rubrique aux lettres qui font suite à des articles publiés dans ses pages et se réservent le droit de les abréger. L'auteur doit être clair et concis, signer son texte, donner son nom complet, son adresse et son numéro de téléphone. Adresser toute correspondance comme suit : La boîte aux lettres, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9.

## Opinions

# Métro réitère ses offres d'indemnités et son ouverture à la discussion

**GÉRALD TREMBLAY**

*L'auteur est vice-président exécutif, opérations grossiste, chez Métro-Richelieu Inc.*

Métro-Richelieu est l'objet de l'attention des médias à cause d'un conflit de travail qui, malheureusement, tarde à se régler. Puisque certains porte-parole de la CSN mettent en doute, sur la place publique, l'intégrité de Métro-Richelieu et trouvent un écho dans les médias, nous jugeons qu'il est important de donner au public des éléments de contexte susceptibles de contribuer à une mise en perspective.

En février 1993, Métro-Richelieu vend en toute bonne foi son secteur transport au centre de distribution Mérite 1, de Rivière-des-Prairies, et ce, selon les modalités prévues à la convention collective de travail. Cette vente entraîne le départ de camionneurs, pour qui des indemnités et un programme de réaffectation sont mis en place. De plus, 40 emplois réguliers sont offerts par les acquéreurs. Le syndicat refuse systématiquement toutes les modalités et loge un grief. Une décision arbitrale rendue en août 1994 conclut qu'il s'agit en fait de sous-traitance en contradiction avec la convention collective. Métro-Richelieu se prévaut alors de son droit légitime de contester cette décision et gagne en Cour supérieure. Cette décision est ensuite renversée par la Cour d'appel. Métro-Richelieu décide d'en appeler à la Cour suprême.

La situation change toutefois entre temps. À l'automne 1994, les clients du centre de distribution Mérite 1 ont eu connaissance de la sentence Lefebvre et ont fait savoir à Métro-Richelieu qu'ils n'étaient pas intéressés à retourner à l'ancien système. Ils ont retenu les services de spécialistes et de consultants en transport et ils ont décidé de mettre sur pied leur propre structure. Cette pratique existait déjà pour plusieurs clients au centre Mérite 1 tout en étant également courante dans les autres centres de distribution de la Société et dans le milieu de la distribution au Québec. C'est ainsi que la Société n'exerce plus aucune activité de transport à partir

du centre Mérite 1, depuis janvier 1995, puisque la totalité des clients ont décidé de s'occuper eux-mêmes du transport de leurs marchandises.

Le 30 janvier dernier, la Cour suprême décide de ne pas autoriser d'appel. Les parties doivent donc maintenant appliquer la décision arbitrale d'août 1994. Considérant les changements importants mentionnés ci-haut, la seule façon pour Métro-Richelieu de respecter intégralement la sentence arbitrale est d'indemniser ses anciens chauffeurs pour toute la période pendant laquelle ils auraient dû être à son emploi, soit de février 1993 à janvier 1995.

Un fait important doit aussi être souligné. En novembre 1996, à la demande de la CSN, et plus de deux ans après sa décision, l'arbitre déclare que sa décision d'août 1994, tout en ne le mentionnant pas, impliquait le rappel des travailleurs. Ce geste inusité, que les tribunaux doivent examiner, ne change pas l'issue : modifiée ou non, la décision arbitrale en question s'applique à une situation qui n'existe plus depuis janvier 1995.

Que cela soit clair : Métro-Richelieu est déterminée à respecter toutes les décisions des tribunaux. Dès le 31 janvier, la direction de Métro-Richelieu demande par lettre à la direction du syndicat de lui transmettre les informations pertinentes aux indemnités recherchées. Le 7 février 1997, M. Fleury, le président du syndicat, nous informe que, et je cite : « Votre proposition concernant le



processus de paiement des indemnités nous est inacceptable. »

Nous déplorons le discours démagogique utilisé par le syndicat présidé par M. Fleury, qui a manifestement influencé la couverture des médias dans un dossier qui, il est vrai, est complexe. Malheureusement, il ne nous apparaît pas certain que ces affirmations et ces manœuvres servent les intérêts des ex-

travailleurs. Ainsi, lorsque la direction du syndicat affirme que la décision de la Cour suprême constitue un ordre de rappeler les ex-travailleurs, elle ment à ses propres membres et au public. Les accusations véhiculées depuis quelques semaines par le syndicat selon lesquelles « Métro-Richelieu refuse d'obtempérer à un jugement de la Cour suprême » sont totalement fausses.

La direction du syndicat, dont on jugera des véritables objectifs, est allée jusqu'à affirmer, sans preuve de cause à effet, que ce conflit avait entraîné des suicides. On voudra bien noter ici qu'un des présumés suicides en question s'est produit en 1992, six mois avant la vente du transport ! Cela en dit long sur l'honnêteté intellectuelle de la direction du syndicat.

Il est important que vos lecteurs sachent que Métro-Richelieu emploie 6 500 personnes, dont environ 5 500 sont syndiquées. Nous travaillons avec notre personnel à faire progresser l'entreprise, à l'heure où la concurrence s'intensifie fortement. De façon générale, les relations entre Métro-Richelieu et ses employés syndiqués sont sereines et positives, avec malheureusement la notable exception du syndicat présidé par M. Fleury, qui compte environ 300 membres, et avec lequel les relations sont tendues depuis de nombreuses années. Il était d'ailleurs révélateur d'observer, à la une de *La Presse* du 20 janvier dernier « Un leader syndical fustige les 'bonzes' de la CSN » que M. Fleury vit également un conflit ouvert avec sa propre organisation, la CSN.

Depuis des années, Métro-Richelieu démontre sa volonté d'en arriver à une solution négociée. Qu'on juge donc de la position actuelle de la direction syndicale, qui n'a la bouche que des ultimatums et qui refuse la discussion, au détriment à notre avis de l'intérêt même de ses membres. Métro-Richelieu réitère ses offres d'indemnités et son ouverture à la discussion.

## Martin doit demeurer ferme!

*Il faut qu'Ottawa s'en tienne à ses objectifs d'équilibre budgétaire*

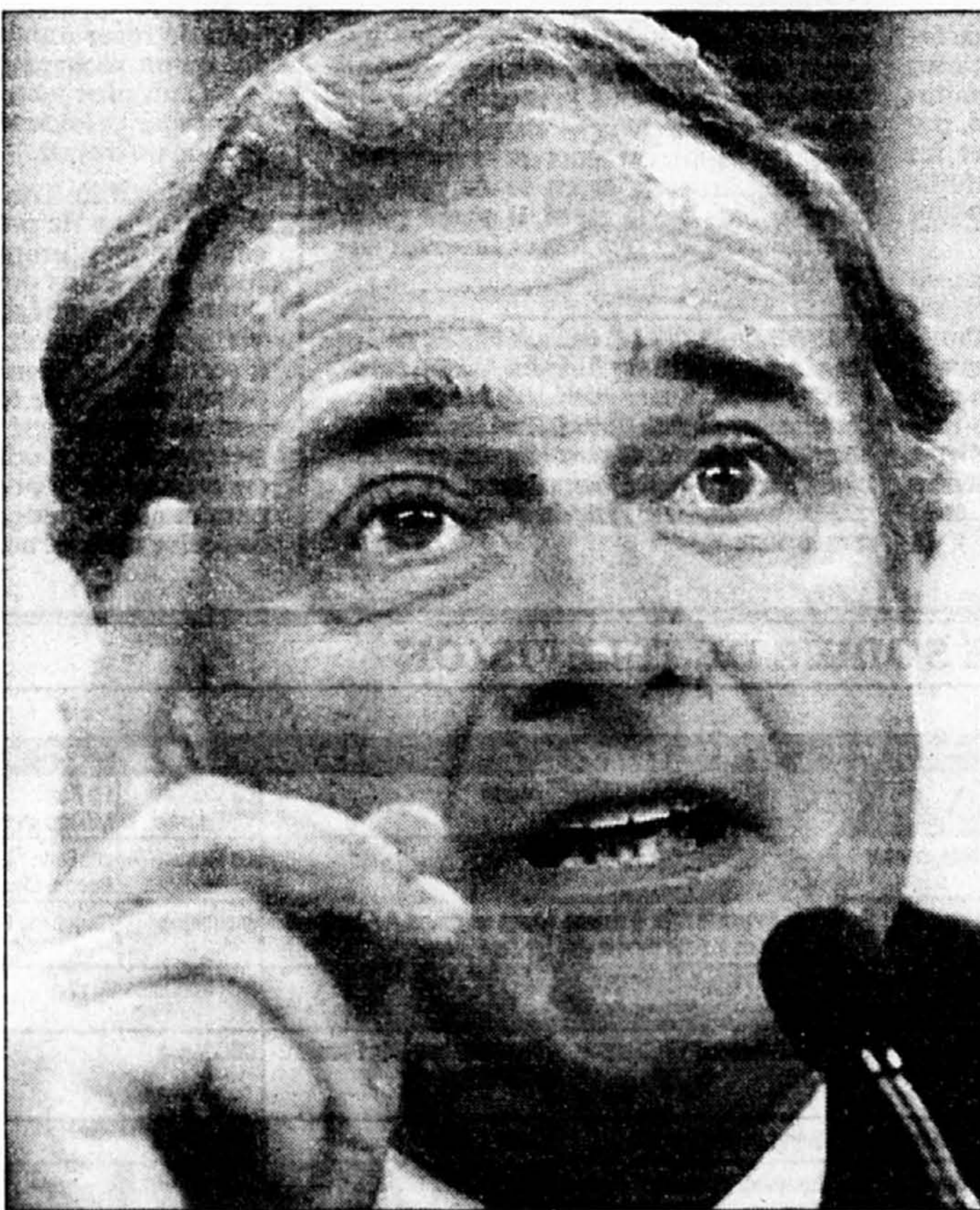
**M. MICHEL AUDET**

*L'auteur est président de la Chambre de commerce du Québec.*

À quelques jours du dépôt du budget fédéral, la Chambre de commerce du Québec a soumis ses recommandations au ministre des Finances, M. Paul Martin, lors d'une rencontre de ce dernier avec les membres du Bureau de direction. Pour la Chambre, le gouvernement fédéral doit résister aux pressions politiques pour augmenter les dépenses. S'il réussit à dégager une marge de manœuvre, celle-ci doit être consacrée à réduire les taxes et plus particulièrement les cotisations à l'assurance-emploi.

La réduction du déficit doit demeurer la priorité du gouvernement fédéral. À ce chapitre, il y a lieu de se réjouir des réalisations accomplies par le ministre des Finances, Paul Martin, qui a tenu ses engagements eu égard au plan de réduction du déficit annoncé. Il a ainsi redonné au gouvernement fédéral une crédibilité financière sérieusement amoignée au fil des prévisions non réalisées antérieurement. La Chambre tient à féliciter le ministre Martin pour les résultats rencontrés.

Malgré le redressement amorcé, la partie est loin d'être gagnée et la gestion de la dette et du déficit demeure le plus important défi que le gouvernement fédéral doive affronter. Le rapport dette/PIB est toujours au-delà de 70 %, au Canada, ce qui en fait l'un des pays les plus endettés parmi les membres de l'OCDE sans même prendre en compte l'endettement des provinces. Or, même si les déficits du gouvernement fédéral ont diminué sensiblement, ces dernières années, ils ont continué d'alimenter la dette (40 à 45 milliards de dollars), au cours des deux dernières années, et continueront à le faire (15 à 20 milliards), d'ici la fin du plan de résorption du ministre des Finances. Aux États-Unis, le rapport dette/PIB se situe autour de 50 %, et les pays de la communauté européenne l'ont plafonné à 60 % pour permettre l'adhésion à la monnaie commune. Il faut que le Canada rejoigne ses concurrents à ce niveau s'il veut demeurer une économie compétitive sur le plan mondial.



**Paul Martin**

### Diminuer les taxes plutôt que d'accroître les dépenses

Puisque nous entrons dans une année électorale, il y a fort à parier que les propositions de nouveaux programmes de dépenses et de bonification des programmes existants se feront nombreuses et attrayantes. La Chambre de commerce du Québec insiste pour que le ministre des Finances résiste aux pressions politiques et maintienne le cap sur la réduction des dépenses, comme il l'a fait jusqu'ici.

À tout prendre, si le ministre des Finances doit faire des cadeaux aux contribuables, la Chambre préférerait de loin une baisse d'impôt, notamment des cotisations à l'assurance-emploi et de la surtaxe temporaire qui aura huit ans bientôt... plutôt que des mesures d'accroissement des dépenses.

De plus, la structure actuelle des taux d'intérêt représente une opportunité unique pour entreprendre le refinancement à long terme de la dette et se doter d'une police d'assurance contre une hausse des taux qui ne manquera pas de se produire un jour ou l'autre.

### Baisser les cotisations à l'assurance-emploi

Le 31 mars prochain, le surplus à la « caisse » de l'assurance-emploi avoisinera les 7 milliards de dollars. Ce surplus, qui réduit artificiellement le déficit fédéral, démontre de façon éloquent que les cotisations actuelles de 20 milliards par an sont trop élevées. Ces cotisations constituent une taxe sur la masse salariale pour les entreprises et un impôt sur le revenu pour les travailleurs. De ce fait, elles exercent une pression à la baisse à la fois sur l'emploi et sur la consommation. La Chambre de commerce du Québec recommande une réduction appréciable des cotisations de l'ordre de 10 % — évaluée à 2 milliards de dollars — ce qui pourrait constituer un apport majeur à la croissance de l'économie.

### Déréglementation

Bien que le gouvernement fédéral ait posé certains gestes en matière de déréglementation, au cours des dernières années, le Canada demeure toujours un pays trop administré et trop réglementé. Alors que les pays se disputent les nou-

velles installations industrielles, il est essentiel de s'assurer que notre système de production soit adapté à cette concurrence. Non seulement faut-il remettre en question toutes les formes de protectionnisme et de privilèges économiques, mais il faut de plus abolir les règles qui ne sont pas nécessaires, la paperasse inutile et réduire autant que possible tout ce qui introduit des rigidités excessives dans la gestion des entreprises.

Le projet de loi anti-tabac, concocté par le gouvernement fédéral, est un bel exemple d'une réglementation qui frappera de plein fouet l'économie québécoise. L'adoption de cette loi, qui interdit aux fabricants de tabac d'associer leur nom à des événements publics tels le Festival de Jazz de Montréal, le Festival Juste pour Rire, dans le domaine culturel, ou le Grand Prix, dans le domaine sportif, menace la tenue d'événements par ailleurs essentiels au développement de l'industrie touristique à Montréal et dans l'ensemble du Québec.

Tous connaissent les effets dévastateurs du tabac sur la santé. En ce sens, l'interdiction du tabac dans les établissements publics, comme les hôpitaux et les édifices à bureau, est tout à fait compréhensible. Cependant, il n'a pas été démontré que de pousser l'interdit jusqu'à faire disparaître le nom des fabricants réduira le nombre de fumeurs.

### Pelletage aux provinces

Dans ses efforts de compressions, le gouvernement fédéral ne doit pas pelleter ses problèmes dans la cour des provinces. Au contraire, les deux paliers de gouvernement doivent chercher à réduire globalement le coût de livraison des services à la population.

La Chambre de commerce du Québec répète que le gouvernement fédéral doit se sortir de la gestion de programmes qui pourraient être mieux effectués par les provinces en transférant les ressources adéquates : la formation professionnelle, la gestion des mesures actives d'emploi, ainsi que l'habitation en sont de beaux exemples.

À ce chapitre, il est urgent que le gouvernement fédéral et celui du Québec concluent, dans les meilleurs délais, une entente relative au transfert des fonds liés à la formation de la main-d'oeuvre. Pour le Québec, il s'agit d'une chance unique de récupérer, avec compensation financière, un champ de compétences réclamé depuis longtemps. Il est paradoxal que d'autres provinces, soit l'Alberta et le Nouveau-Brunswick, aient déjà réglé cette question grâce à des négociations amorcées par le Québec. La Chambre de commerce du Québec

presse Québec et Ottawa de conclure une telle entente avant le 31 mars prochain. Dans le même esprit de coopération, elle demande au ministre fédéral des Finances de maintenir la déductibilité des taxes sur la masse salariale et sur le capital de l'impôt sur le revenu des sociétés.

### Recherche et Développement

Le gouvernement doit tout mettre en oeuvre pour maintenir un environnement favorable au développement et à la croissance des différents secteurs d'activité économique. À cet effet, la R&D constitue un levier extrêmement puissant pour procurer un avantage distinctif à plusieurs entreprises dans des industries reliées à la nouvelle économie. Pour ne citer qu'un exemple, la R&D dans l'industrie pharmaceutique est une force de l'économie du Québec. La Chambre de commerce du Québec, à l'instar de la Chambre de commerce et d'industrie du Montréal métropolitain, recommande, non seulement de maintenir, mais d'allonger la durée effective de protection de la propriété intellectuelle sur les produits pharmaceutiques, qui n'est au Canada que de 10 ans, alors qu'elle est de 15 ans en Europe et de 14 ans aux États-Unis.

L'industrie pharmaceutique représente un secteur clé de la nouvelle économie québécoise. Près de 10 000 personnes y travaillent. De plus, l'industrie pharmaceutique a contribué pour 900 millions de dollars en R&D et en investissements de toutes sortes. Il est essentiel de permettre à de telles industries de pointe d'améliorer leur compétitivité à l'échelle mondiale.

### Livrer la marchandise

En résumé, malgré le chemin parcouru pour réduire le déficit, le gouvernement fédéral doit maintenir le cap et résister aux invitations pressantes de divers groupes de pression à se lancer dans de nouveaux programmes de dépenses. La dette du Canada est l'une des plus élevées des pays industrialisés et continue d'augmenter. Il faut la ramener à des proportions raisonnables. La confiance des investisseurs en l'économie canadienne s'est améliorée et commence à rapporter des dividendes. Il faut éviter de lancer des signaux contradictoires. Les nouveaux emplois ne sont et ne seront pas créés par les gouvernements, mais par l'entreprise privée. Il faut appuyer nos entrepreneurs et les convaincre d'investir et de développer leurs affaires ici plutôt qu'ailleurs dans le monde.

Le défi de tous les gouvernements au Canada consiste à conserver la confiance fragile des gens d'affaires envers les engagements pris par les politiciens.

# Arts et spectacles



PHOTO ANDRÉ FORGET, La Presse

Il y a dans *Jeanne la Pucelle* d'assez beaux tableaux ainsi qu'une poignée de pièces musicales ayant du potentiel et admirablement défendues par Judith Bérard dans le rôle-titre et un René Simard-Charles VII qui assume avec un certain brio ce contre-emploi auquel on l'a assigné.

## Les malheurs de Jeanne

MARIO ROY

Dépeignée de ses accessoires et artifices, l'histoire de Jeanne d'Arc, la vraie, est une affaire de foi et de sang. Nonobstant l'importance historique de la courte carrière de croisée de la Pucelle, nonobstant le fait qu'on ait tiré de cette épopée des oeuvres substantielles, notamment cinématographiques, il est clairement apparu, mercredi, que la vie de Jeanne ne peut fournir cette sorte de matériau de base que requiert le genre particulier qu'est la comédie — ou la tragédie — musicale.

C'était la première difficulté qu'avaient à affronter les créateurs de *Jeanne la Pucelle*, dont la première était donnée ce soir-là à la salle Maisonneuve de la Place des arts; difficulté insurmontable, peut-être, et qu'ils n'ont pas surmontée.

Religion et guerre, il n'y a rien là qui nous touche, ici et maintenant, sur ce coin de planète où l'on a à peu près complètement évacué l'une et jamais connu l'autre. En dehors de cela, rien. Et toutes les tentatives pour cacher ce gouffre, pour habiller le drame musical d'enjeux d'un autre ordre, sont tombées à plat. Jeanne, « une lumière dans une époque noire », comme le disait Judith Bérard à la consœur Sonia Sarfati? On n'a pas aperçu cette lueur-là. Allégorie sur la place de la femme? Quelques phrases, peut-être, en deuxième partie — *« Que la femme reçoive l'instruction en silence, avec une entière soumission... »* —, posées là sans conséquences. Bouter les Anglais, comme l'adjure Charles VII? On ne va tout de même pas mêler la Pucelle à nos querelles constitutionnelles!

De rien, donc, et sans disposer au départ d'hameçons que le spectateur ne pourrait faire autrement qu'avalier, il fallait bâtir quelque chose. On disposait du fric, sans doute aussi de suffisamment de talent et de savoir technique.

Or, on n'a pas fait ce qu'il fallait.

Construire un musical est une activité particulière et délicate. Beaucoup détestent le genre, pour des raisons qui ne sont pas totalement futiles et qui ont trait à sa nature même. La comédie musicale est (dans un monde idéal) construite, quant au fond, sur une extrême simplification de l'aventure humaine et, quant à la forme, sur des scénarios coulants, un environnement scénique racoleur, des musiques accrocheuses et des strophes à la fois limpides et sonores. En clair: le genre évolue continuellement, et même pour ses plus belles réussites, en équilibre sur une corde raide tendue au-dessus de l'abîme de la guimauve et de la kétainerie.

Sachant cela, on demeure abasourdi de voir le guerrier de service dans *Jeanne*, ce tonitruant personnage nommé La Hire (soit dit en passant, le valet de coeur des amateurs de poker), arracher de ses dents la tête d'un poulet de caoutchouc!

— *Ce poulet est pour la France... Arghh!... Ahhh, bon poulet...*

Un rubber chicken!...

Ne soyons pas injustes: tout n'est pas aussi caricatural dans ce drame musical. Et il y a, on l'a dit, d'assez beaux tableaux ainsi qu'une poignée de pièces musicales ayant du potentiel et admirablement défendues, on l'a dit aussi, par Judith Bérard dans le rôle-titre et un René Simard-Charles VII qui assume avec un certain brio ce contre-emploi auquel on l'a assigné.

Pour le reste, *Jeanne la Pucelle* semble avoir pigé dans l'escarcelle des *Nelligan* et autres *Gala* quelques-uns des défauts, problèmes et malfunctions expliquant que, vingt ans après, seul *Starmania* survit toujours sur les décombres des mega-productions locales du genre. On a parlé de cet étonnant décalage entre l'époque représentée, le XV<sup>e</sup> siècle, et le style résolument moderne donné à la

musique, au livret, à l'environnement scénique. Il est théoriquement possible de faire avec, comme on dit: l'enveloppe des *Misérables* était assez semblable dans son essence et se référait aussi à une période historique définie et révolue. Seulement, il y avait là une telle chose que le génie, ou à tout le moins une quantité astronomique d'inspiration, de compétence et de travail. Hélas! au mieux, quelques passages de *Jeanne* tournent ces anachronismes en traits d'humour — *Ces putains de grenouilles!...* Plus loin: *Tous ont déjà décidé de se rendre et d'apprendre l'anglais!...* Au pire, s'instaure une cruelle compétition entre la totale inadéquation des arrangements musicaux et la mollesse des compositions qu'ils sont chargés d'orner.

Les producteurs de *Jeanne la Pucelle* ont cherché la comparaison avec les *Miz* en déclarant à *La Presse* que l'enfement de leur bébé avait été plus coûteux que la version montréalaise de la production britannique.

On pensera à cela tout juste avant que le rideau ne tombe en fin de première partie, décrétant l'entracte, sur le tableau de désolation de la bataille d'Orléans: on voit deux massifs assemblages de pièces de bois se fondre en un seul au centre de la scène, entouré des corps des guerriers morts au combat, bientôt enseveli sous la chute d'immenses — et ingénieuses — draperies rouge sang. On soupirera alors en se rappelant certaine barricade et en se disant que, pour ce passage-là aussi, il aurait peut-être fallu cogiter très fort et inventer autre chose.

*JEANNE LA PUCELLE*, textes de Vincent de Tourdonnet traduits par Antonine Maillet, musique de Peter Sips, mise en scène de Martin Charnin. Avec Judith Bérard, René Simard, Marc Poulin, Patrick Olafson-Hénault, Peter Zinko, Richard Groulx, Pierre Bénard. Au Théâtre Maisonneuve de la Place des arts, en français et en anglais.

## La guerre du doublage n'aura pas lieu

Un groupe de travail franco-québécois se penchera sur ce « serpent de mer »

MICHEL DOLBEC

de la Presse Canadienne, PARIS

La guerre du doublage n'aura pas lieu. En tout cas pas tout de suite. Les ministres français et québécois de la Culture, Philippe Douste-Blazy et Louise Beaudoin, ont plutôt convenu hier de créer un groupe de travail sur ce véritable « serpent de mer », dont on signale l'apparition à intervalles réguliers depuis des années.

Ce comité se penchera non seulement sur la meilleure façon de partager le marché du doublage en français des films américains mais aussi sur l'ensemble des problèmes des cinémas français et québécois. La ministre Beaudoin était arrivée à Paris avec l'intention de réclamer la « réciprocité » aux Français, qui exportent leurs « versions françaises » au Québec tout en refusant celles que produisent les Québécois. Comme elle a apparemment trouvé chez son homologue une oreille attentive, elle n'a pas réitéré sa menace de fermer le marché québécois au V-F « Made in France ». Cela reste toutefois une « hypothèse » même si « ce n'est pas ma solution préférée », a dit Mme Beaudoin. « On pourrait en prendre des décisions unilatérales, qu'on n'exclut pas, a-t-elle ajouté. On va tout mettre sur la table. Mais pour l'instant, on n'a pas de réponses définitives et précises, ni de solutions. »

Il faudra attendre le rapport du groupe de travail dans « quelques mois » pour que s'esquisissent ces solutions. A l'issue de sa rencontre d'une heure avec son homologue, le ministre Douste-Blazy, qui connaît bien le Québec pour y avoir fait une partie de ses études de médecine, n'a pas voulu se compromettre. « Je l'ai écoutée. Elle a fait son travail à 100 % pour l'industrie québécoise. La balle est maintenant dans mon camp », a-t-il déclaré. Philippe Douste-Blazy n'ignore cependant pas qu'il aura bien du mal à faire plier dans ce dossier le tout-puissant syndicat des comédiens français, qui jouit, depuis 1946, d'un monopole sur les versions françaises présentées en France. « Évidemment, vous vous rendez compte, il y a plus de 2000 emplois en cause », a rappelé le ministre.

Du côté québécois, on n'ignore pas non plus qu'il est vain de rêver à une ouverture totale du marché français. Ce qu'on recherche surtout, c'est un « meilleur équilibre », un plus juste « partage du gâteau », résume Pierre Lampron, président de la Sodéc et membre du nouveau groupe de travail.

L'objectif de Louise Beaudoin est donc dans un « premier temps » de préserver la part de marché des Québécois sur leur propre territoire. Aujourd'hui, 56 % des films américains projetés dans les salles québécoises sont doublés à Montréal. La loi Bacon de 1987 a permis cette véritable explosion, en forçant les « majors » américaines à sortir les versions originale et française de leur films presque en même temps (le délai est de 40 jours). Cette part de marché est menacée, selon l'Union des artistes. Désormais, les studios français de doublage sont en effet en mesure de répondre aux exigences de la loi, ce qui permet aux Américains de faire l'économie de la version française réalisée au Québec et inutilisable en France.

### VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

par Louise Cousineau

10:30 **2** - **Christiane Charette**

Une chaîne de séduction: Christiane choisit Marc Labrèche, Marc choisit qui? Et qui est qui?

19:00 **10** - **J.E.**

Histoires de guérisseurs: bizarre agence de détectives; dénezigez ici, dompez la neige chez du monde; le financement en zigzag d'une moto-neige.

19:00 **35** - **Reddy Reddy Go!**

La Saint-Valentin: Patrick Norman chante, André Ducharme lit une lettre d'amour et Ophélie Winter plogue son album.

20:00 **17** - **Droit de parole**

Est-il encore possible de s'aimer pour la vie?

20:00 **101** - **Grands reportages**

La mémoire et l'amour: l'amour serait le remède miracle contre l'amour.

22:00 **12** - **Millenium**

Pas de relâche pour la Saint-Valentin dans cette série fort épeurante.

22:00 **33** - **Aux frontières du réel**

On croyait à des suicides. Mais non, c'était un vilain télépathe qui tuait du monde à distance.

22:25 **2** - **Le Point Médias**

Les procès télévisés sont interdits chez nous. Voyons ce qui se passe ailleurs.

22:30 **10** - **Cha Ba da**

La Saint-Valentin: les duos Joe Bocan et Charles Biddle, Papa et Marman Dion, Lara Fabian et Gregory qui chantent ensemble.



Marc Labrèche

CANAUX	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	CANAUX
SRC	<b>2</b> <b>9</b>	Ce soir	Cinéma / HISTOIRE D'AMOUR (5) avec Warren Beatty, Annette Bening	Scoop	Le Point Médias (22:25)	Fa Si La chanter (23:02)	Sport / Cinéma (23:45)	<b>2</b> <b>9</b>	SRC	<b>13</b>			SRC
TVA	<b>4</b> <b>8 t</b>	Le TVA édition 18 heures	Piment fort / S. Thériault	J.E. / Sida, diabète, cancer tout se soigne	Cinéma / 48 HEURES (4) avec Nick Nolte, Eddie Murphy	Le TVA	chaBada / Lara Fabian, Joe Bocan, Charles Biddle	Le TVA Sports / Loteries (23:54)	<b>4</b> <b>8 t</b>	<b>7</b> <b>10</b>			TVA
TOC	<b>15</b> <b>17</b>	...les découvreurs	Science-friction	Exploration	Droit de parole / Est-il encore possible de s'aimer pour la vie?	Avec un grand A / Jacques et Jacqueline	Montagne	Christiane Charette en direct	Cinéma (23:24)	<b>15</b> <b>17</b>			TOC
TOS	<b>24</b> <b>45</b>	La Guerre des clans	Flash / Chantal Pary	Reddy Reddy Go! / Patrick Norman, André Ducharme	Cinéma / LE VENT DU WYOMING (5) avec Sarah-Jeanne Labvy, François Cluzet	Aux frontières du réel	Le Grand Journal	Sports Plus	<b>24</b> <b>45</b>	<b>16</b> <b>30</b>			TOS
CBC	<b>5</b>	News	Inside Qc	Royal Canadian Air Force	Rita & Friends	This Hour Has 22 Minutes	Mr. Bean	CBC News	News	Kids in the Hall	<b>5</b>		CBC
CTV	<b>6</b>	Pulse	E.T.	...Heroes	Young as you Look	Outer Limits	Millennium	CTV News	Pulse / Sports	<b>6</b>			CTV
ABC	<b>22</b>	News	ABC News	M*A*S*H	Family Matters	Boy Meets...	Sabrina	Clueless	20 / 20	News / Roseanne	Nightline (23:35)	<b>22</b>	ABC
CBS	<b>3</b>	News	CBS News	E.T.	Candid Camera Looks at Love	JAG	Nash Bridges	News	Late Sh. (23:35)	Tonight (23:35)	<b>3</b>		CBS
NBC	<b>5</b>	News	NBC News	Home Improv.	Wheel of...	Unsolved Mysteries	Dateline NBC	Homicide: Life on the Streets	Cinéma au choix du public	<b>5</b>			NBC
PBS	<b>33</b>	News	Nightly Business	VT this Week	Wash. Week	Wall Street	The People and the Power Game	Mystery! / Deadly Summer	Love Hurts	Cinéma / ANDROMEDA STRAIN	<b>33</b>		PBS
ONT	<b>57</b>	ITN News	Nightly Business	News	Mystery! / Inspector Morse	Bouillon de culture	Hollywood Dearest / Rita Hayworth	Cinéma / ATTACHE-MOI (5) avec Victoria Abril	Panorama	<b>57</b>			ONT
INO	<b>12</b>	Kratt's Creat.	Off the Hook	Global Family	A Wild Romance	Studio 2	Heartbeat / Bygones Be Bygones - Old Friends	Final Passage	<b>12</b>				INO
A & E	<b>24</b>	Quincy M.E.	The Equalizer	Biography / Solomon & Sheba	Bennett Live by Request: A Valentine's Day Special	Law & Order	<b>24</b>						A & E
BRAVO	<b>8</b>	Paul Bley	Performances	Bravo! Video	MovieTelevision	Christopher Walken	Cinéma / PLAZA SUITE (4) avec Walter Matthau, Maureen Stapleton	Monty Python	Twin Peaks	<b>8</b>			BRAVO
CANAL D	<b>12</b>	On a marché sur la Terre	Animalier / Fred le faucon	Monde et Mystères / Ovmi	Justice américaine	En rappel / Daniel Lavoie	Cinéma / MEME HEURE...	<b>12</b>					CANAL D
DISC.	<b>3</b>	Go for It!	@ discovery.ca	Wild Discovery	Discover Magazine	Country Life	Heaven...	@ discovery.ca	<b>3</b>				DISC.
FOX	<b>5</b>	Home Improv.	The Simpsons	Home Improv.	Seinfeld	Doomsday: What Can We Do?	Millennium	Star Trek: Deep Space Nine	Fresh Prince of Bel-Air	<b>5</b>			FOX
FOX(Ont)	<b>3</b>	The Simpsons	Roseanne	Cheers	Home Improv.	Seinfeld	Cops	Star Trek: Next Generation	<b>3</b>				FOX(Ont)
MP	<b>12</b>	Le Combat des Clips	Le Décompte	MusiquePlus	Fax	Les Aventures du grand Talbot	Bouge de là	Groove	<b>12</b>				MP
NW	<b>12</b>	World News	Business World	Early Edition	The Lead	Face Off	Pamela Wallin Live	Big Life with Daniel Richler	The National	National Sports	<b>12</b>		NW
RDI	<b>12</b>	Euronews	Au travail!	Ed. int.	Capital Actions	Grands Reportages	Le Journal RDI	Scully RDI	Mt spectacle	Atlantique / Qc	Le Téléjournal	Ontario / l'Ouest	RDI
RDS	<b>12</b>	Monde à ski	Sports 30 Mag	Hockey LHJM/Q / Foreurs - Cataractes	Hockey / Rafales - Thunders	<b>12</b>							RDS
SE	<b>12</b>	Oubliions Paris (17:05)	...effets (18:50)	Frankie (19:15)	Il pleut des roses sur Manhattan	Paradis d'enfer	<b>12</b>						SE
TMN	<b>12</b>	Friday (17:10)	A Little Princess (18:45)	Larry Sanders	Father of the Bride: Part II	Screamers	<b>12</b>						TMN
TSN	<b>12</b>	Be a Player	Sportsdesk	That's Hockey!	Boxing / Chris Byrd - Craig Petersen	WWF's Fightin' Titans	Sportsdesk	<b>12</b>					TSN
TV5	<b>12</b>	Chiffres...	Studio Gabriel	Journal FR2	Thalassa	Faut pas rêver (20:20)	Bourlingueur	Paris Lumières	Journal belge	Studio Gabriel	Coup de coeur	<b>12</b>	TV5
YTV	<b>12</b>	Video &...	Insektors	Reboot	Beastes	Are You Afraid of the Dark?	Flipper	Flash Gordon	Anti-Gravity...	Nighthood	Dragon Ball	<b>12</b>	YTV

CABLE: A & E = ARTS AND ENTERTAINMENT - CANAL D = ARTS ET DIVERTISSEMENT - DISC. = DISCOVERY - MP = MUSIQUE PLUS - NW = NEWSWORLD - RDI = RESEAU DE L'INFORMATION - RDS = RESEAU DES SPORTS - SE = SUPER ÉCRAN - TMN = THE MOVIE NETWORK - TSN = THE SPORT NETWORK - TV5 = TÉLÉVISION INTERNATIONALE - YTV = YOUTH TV





# Mme Michael Jackson quitte l'hôpital avec son fils

Agence France-Presse  
LOS ANGELES

Mme Michael Jackson a quitté hier matin, avec son fils nouveau-né, le centre médical Cedars-Sinai de Los Angeles où elle venait d'accoucher, a annoncé un porte-parole du centre hospitalier.

Le porte-parole du centre a indiqué qu'il ignorait le poids ou la taille du nouveau né et qu'il ne pouvait préciser à quelle heure l'enfant était né.

La chaîne de télévision KNBC avait affirmé, mercredi, avoir reçu un appel téléphonique de Debbie Rowe-Jackson, révélant avoir donné naissance à un garçon.

Michael Jackson, 38 ans, a épousé, le 15 novembre dernier, Debbie Rowe, 37 ans, à Sydney, en Australie. Ce mariage est intervenu moins d'un an après que le chanteur eut divorcé de Lisa Marie Presley, fille d'Elvis Presley.

Un communiqué des agents du chanteur avait alors précisé que Michael Jackson et Debbie Rowe étaient « des amis proches depuis plus de quinze ans » et qu'ils « attendaient avec impatience l'arrivée de leur enfant au début de 1997 ».

## EN BREF

### Le Souper à Chenonceaux

Contrairement à ce qui a été annoncé dans la rubrique *Quoi faire* dans nos pages hier, la représentation du *Souper à Chenonceaux*, avec l'Ensemble contemporain de Montréal et Natalie Choquette, aura lieu au Théâtre John Rennie, 501, boul. Saint-Jean, à Pointe-Claire ce soir à 20 h, et non au Centre culturel Stewart Hall à 20 h 30.

### Désobéissance civile

Après plusieurs cinéastes, quelque 150 écrivains lancent un appel à la désobéissance civile contre les nouvelles lois de l'immigration; ils ne signaleront pas aux autorités l'arrivée ou le départ d'un hôte étranger, comme le prévoit le projet du ministre de l'Intérieur Jean-Louis Debré. Les signataires sont notamment Robert Sabatier, Dan Franck, Bernard-Henri Lévy, Jacques Roubaud, Jean Vautrin, Marie Darieussecq, Agnès Desarthe, Jean Lacouture, Viviane Forrester, Arlette Farge et Philippe Videlier.

### Arpens version longue

La vieille série télévisée *Les Arpens verts* (*Green Acres*) doit revivre sous forme de long métrage. Pour cette version, la chanteuse Bette Midler s'est dite intéressée par le rôle de Mme Douglas, qu'avait créé jadis Eva Gabor.

"LE PREMIER FILM À NE PAS MANQUER EN 1997!"  
Pat Collins, WWOR-TV/NEW YORK

"UN THRILLER DE PREMIÈRE CLASSE!"  
Hackman et Eastwood sont superbes."  
Dan DiNicola, WRGB-TV/ALBANY

**POLVOIR D'EXÉCUTER**  
version française de ABSOLUTE POWER

DÈS AUJOURD'HUI!

CINÉPLEX ODEON BERRI	LES CINÉMAS GUZZO LANGELIER	CINÉPLEX ODEON LASALLE (Place)	CINÉPLEX ODEON LAVAL (Carrefour)	CINÉPLEX ODEON LONGUEUIL (Place)
CINÉPLEX ODEON BOUCHERVILLE	CINÉPLEX ODEON CARREFOUR DONNIN	LES CINÉMAS GUZZO TERREBONNE	LES CINÉMAS GUZZO STE-THERÈSE	CINÉPLEX ODEON PLAZA DELSON
LES CINÉMAS CHATEAUGAY CHATEAUGAY ENCORE	CINÉMA BIERMAN SHAWINIGAN	MAISON DU CINÉMA SHERBROOKE	LE PARISIEN ST-HYACINTHE	CARREFOUR DU NORD ST-JÉRÔME
CINÉMA CAPITOL DRUMMONVILLE	CAPITOL ST-JEAN	CINÉMA PLAZA REPENTIGNY	LE CARREFOUR JOLLETTE	CINÉMA ST-BASILE ST-BASILE
FLEUR DE LYS GRANBY	FLEUR DE LYS TROIS-RIVIÈRES	CINÉMA ST-LAURENT SOREL-TRACY	CINÉMA DE PARIS VALLEYFIELD	CINÉMA DU CAP CAP DE LA MARLINE

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

CINÉPLEX ODEON ÉGYPTIEN	LES CINÉMAS GUZZO LACORDAIRE 11	CINÉPLEX ODEON LASALLE (Place)	CINÉPLEX ODEON POINTE-CLAIRE	CINÉPLEX ODEON CÔTE-DES-HERGES
CINÉPLEX ODEON CAVERDISH (Mtl)	FAMOUS PLAYERS VERSAILLES	CINÉPLEX ODEON LASALLE (Place)	CINÉPLEX ODEON BROSSARD	LES CINÉMAS CHATEAUGAY CHATEAUGAY ENCORE

CONSULTEZ LES GUIDES-HORAIRES DES CINÉMAS

"LA FORCE EST DE RETOUR."  
TIME MAGAZINE

"L'IMPACT, C'EST SURTOUT DE REVIVRE L'EXPERIENCE DANS UNE GRANDE SALLE DE CINÉMA, AU MILIEU DES EXCLAMATIONS DES SPECTATEURS."  
EDWARD ROTHSTEIN, THE NEW YORK TIMES

**LA GUERRE DES ÉTOILES**  
ÉDITION SPÉCIALE

PRÉSENTE EXCLUSIVEMENT EN SON DIGITAL SIX PISTES

CINÉPLEX ODEON BERRI	LES CINÉMAS GUZZO LANGELIER	CINÉPLEX ODEON LASALLE (Place)	CINÉPLEX ODEON LONGUEUIL (Place)	CINÉPLEX ODEON LAVAL (Galeries)
CINÉPLEX ODEON BOUCHERVILLE	CINÉPLEX ODEON CARREFOUR DONNIN	LES CINÉMAS GUZZO TERREBONNE	LES CINÉMAS GUZZO STE-THERÈSE	CARREFOUR DU NORD ST-JÉRÔME
LES CINÉMAS CHATEAUGAY CHATEAUGAY ENCORE	CINÉPLEX ODEON PLAZA DELSON	CINÉMA PLAZA REPENTIGNY	CINÉMA ST-BASILE ST-BASILE	
CAPITOL ST-JEAN	LE PARISIEN ST-HYACINTHE	LAISSEZ-PASSER REFUSÉS		

VERSION ANGLAISE

CINÉPLEX ODEON ATWATER	LES CINÉMAS GUZZO LACORDAIRE 11	CINÉPLEX ODEON LASALLE (Place)	FAMOUS PLAYERS POINTE-CLAIRE	CINÉPLEX ODEON CÔTE-DES-HERGES
CINÉPLEX ODEON CAVERDISH (Mtl)	CINÉPLEX ODEON LAVAL (Carrefour)	CINÉPLEX ODEON BOUCHERVILLE	FAMOUS PLAYERS DORVAL	CINÉPLEX ODEON BROSSARD

CONSULTEZ LES GUIDES-HORAIRES DES CINÉMAS

**Sam The Record Man**  
LE DISQUAIRE LE PLUS GRAND ET LE PLUS CONNU AU CANADA

SAMEN 16 FÉVRIER À 9 H SEULEMENT!  
**BLONDIE / PAT BENATAR**  
«BACK TO BACK HITS»  
INCL.: «HEART OF GLASS»  
«THE TUBE IS MINE»  
ET PLUS!  
DISQUE COMPACT SEULEMENT  
QUANTITÉ LIMITÉE • UN PAR CLIENT

4.99

LUNDI 17 FÉVRIER À 9 H SEULEMENT!  
**GENTLE GIANT**  
INCL.: «NOTHING AT ALL»  
«GIANT»  
ET PLUS!  
DISQUE COMPACT SEULEMENT  
QUANTITÉ LIMITÉE • UN PAR CLIENT

5.99

♥ ENVOÛTÉ PAR LES MÉLODIES D'AMOUR ♥

**STÉPHAN EICHER**  
«1000 VIES»  
CHEZ SAM SEULEMENT D.C. 13.99

**ROMEO + JULIET**  
BANDE SONORE  
CHEZ SAM SEULEMENT D.C. 13.99

**ELTON JOHN**  
«LOVE SONGS»  
CHEZ SAM SEULEMENT D.C. 13.99

**THE ENGLISH PATIENT**  
BANDE SONORE  
EN NOMINATION (CINÉMA) D.C. 14.99

**SAX MOODS**  
«24 MELLOW SONGS OF LOVE»  
CHEZ SAM SEULEMENT D.C. 13.99

**LHASA DE SALA**  
«LA LLORONA»  
CHEZ SAM SEULEMENT D.C. 13.99

DITES-LE EN MUSIQUE AVEC SONY MUSIQUE

**PURE ATTRACTION 2**  
DIVERS  
CHEZ SAM SEULEMENT D.C. 13.99

**JULIO IGLESIAS**  
«TANGO»  
CHEZ SAM SEULEMENT D.C. 13.99

**CELINE DION**  
«LIVE À PARIS»  
CHEZ SAM SEULEMENT D.C. 13.99

**DIAMOND MUSIC**  
ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE LONDRES - K. JERKINS  
CHEZ SAM SEULEMENT D.C. 14.99

**BRUCE COCKBURN**  
«THE CHARITY OF NIGHT»  
CHEZ SAM SEULEMENT D.C. 13.99

**MADELINE PEYROUX**  
«DREAMLAND»  
CHEZ SAM SEULEMENT D.C. 13.99

**OPHÉLIE WINTER**  
«NO SOUCY»  
CHEZ SAM SEULEMENT D.C. 13.99

**OFFENBACH**  
«LES INCONTOURNABLES ROCK»  
CHEZ SAM SEULEMENT D.C. 13.99

**CHICK COREA & FRIENDS**  
«REMEMBERING BUD POWELL»  
CHEZ SAM SEULEMENT D.C. 14.99

**G SQUAD**  
INCL.: «MADE IN U.S.A.»  
«LA FILLE AU MONDE»  
CHEZ SAM SEULEMENT D.C. 13.99

Les 16 articles sont en vente aux prix indiqués OU MOINS chez tous les Sam The Record Man de Montréal les vendredis 14, samedi 15, dimanche 16 et lundi 17 février. Certains magasins Sam The Record Man pourraient afficher des prix courants déjà réduits. LIMITE UN DE CHAQUE PAR CLIENT.

Heures d'ouverture: lun. et mar.: 9h30 à 19h; mer.: 9h30 à 21h; sam.: 9h à 17h, dim.: 11h à 17h.

**399, rue SAINTE-CATHERINE O. (MÉTRO P.D.A.)**  
PLACE VERSAILLES / CARREFOUR ANGRIGNON / CENTRE ROCKLAND

**Foerbi**  
UN FILM DE ALAIN TANNER  
AVEC KARIN VIARD, JEAN-QUENTIN CHÂTELAIN, CÉCILE TANNER, ANTOINE BASLER, ROBERT BOUVIER

"UN FILM MAGISTRAL"  
- Télérama

sam. et dim.: 1:40 - 3:55 - 7:10 - 9:20  
semaine: 7:10 - 9:20

CINÉPLEX ODEON DAUPHIN

**GAGNANT de 4 CÉSARS**  
MEILLEUR FILM FRANÇAIS  
MEILLEUR RÉALISATEUR Pollicio Lucantonio

EN NOMINATION AUX OSCARS  
MEILLEUR FILM ÉTRANGER

Un film de PATRICE LECONTE

**RIDICULE**  
Il n'épargne personne

CINÉPLEX ODEON CENTRE-VILLE / CINÉPLEX ODEON DAUPHIN

CONSULTEZ LES GUIDES-HORAIRES DES CINÉMAS

**microcosmos**  
le peuple de l'herbe

GAGNANT de 4 CÉSARS  
MEILLEURE PHOTO  
MEILLEURE MUSIQUE

sam. dim. mar. et mer.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:20 - 9:10  
ven. lun. et jeudi: 3:30 - 5:30 - 7:20 - 9:10

CINÉPLEX ODEON CENTRE-VILLE

"DIVERTISSEMENT EXPLOSIIF!"

"SPECTACULAIRE, Des effets spéciaux sensationnels. Si vous avez aimé 'Tornado', vous adrezrez 'Dante's Peak!'"  
Sam Hallonbeck, WTVT

"PALPITANT!, De l'action terrifiante."  
Sara Edwards, NBC NEWS CHANNEL

"ÇA SAUTE!, 'Dante's Peak' est explosif."  
Mark Montgomery, SF VOITEX

"UNE ÉPOPEE FORMIDABLE!"  
Stephen Shafer, NEW YORK POST

**LE SOMMET DE DANTE**  
VERSION FRANÇAISE DE DANTE'S PEAK

UNIVERSAL PICTURES PRESENTS A PACIFIC WESTERN PRODUCTION PIERCE BROSNAN LINDA HAMILTON "DANTE'S PEAK" CHARLES HALLABAN MEGAN FRYZELL "THE JAMES MONTGOMERY HOWARD" JAMES MONTGOMERY HOWARD "THE JAMES MONTGOMERY HOWARD" JAMES MONTGOMERY HOWARD "THE JAMES MONTGOMERY HOWARD" JAMES MONTGOMERY HOWARD

EXPLOSE AUJOURD'HUI!

CINÉPLEX ODEON BERRI	CINÉPLEX ODEON CENTRE-VILLE	CINÉPLEX ODEON LANGELIER	CINÉPLEX ODEON LASALLE (Place)	CINÉPLEX ODEON LONGUEUIL (Place)
CINÉPLEX ODEON BOUCHERVILLE	CINÉPLEX ODEON CARREFOUR DONNIN	LES CINÉMAS GUZZO TERREBONNE	LES CINÉMAS GUZZO STE-THERÈSE	CARREFOUR DU NORD ST-JÉRÔME
CINÉPLEX ODEON CHATEAUGAY ENCORE	CINÉPLEX ODEON PLAZA DELSON	CINÉMA PLAZA REPENTIGNY	CINÉMA ST-BASILE ST-BASILE	
CAPITOL ST-JEAN	LE PARISIEN ST-HYACINTHE	LAISSEZ-PASSER REFUSÉS		

VERSION ANGLAISE

CINÉPLEX ODEON FAUBOURG	LES CINÉMAS GUZZO LACORDAIRE 11	CINÉPLEX ODEON LASALLE (Place)	CINÉPLEX ODEON POINTE-CLAIRE	CINÉPLEX ODEON CÔTE-DES-HERGES
CINÉPLEX ODEON LAVAL (Carrefour)	CINÉPLEX ODEON VERSAILLES	CINÉPLEX ODEON LASALLE (Place)	CINÉPLEX ODEON BROSSARD	LES CINÉMAS CHATEAUGAY CHATEAUGAY ENCORE

CONSULTEZ LES GUIDES-HORAIRES DES CINÉMAS

★★★★★ NE VOUS PRIVEZ PAS DE CE BONHEUR: ALLEZ VOIR CE FILM!

Palme d'Or Festival de Cannes

**les parapluies de cherbourg**  
de Jacques Demy

LE PLUS BEAU FILM JAMAIS FAIT SUR LA VRAIE VIE!  
★★★★★  
- John G. Squires, THE GAZETTE

CINÉPLEX ODEON CENTRE-VILLE

sam.-dim.-mar et mer.: 1:35 - 5:35 - 7:35 - 9:35  
ven.-lun et jeu.: 5:35 - 7:35 - 9:35

Son Dolby Stéréo

"Un JULES ET JIM fin de siècle, doux et fort, avec des humeurs saugrenues, des rires en pluie et des larmes en coin."  
- COSMOPOLITAN

En nomination CÉSARS 1997  
Charlotte Gainsbourg meilleure actrice

YVAN ATTAL  
CHARLOTTE GAINSBORG  
CHARLES BERLING

**Love etc.**

un film de marion vernoux  
d'après le roman de julian barnes "talking it over"

adaptation scénario et dialogue marion vernoux et dodine herry

DÈS AUJOURD'HUI!

CINÉPLEX ODEON COMPLEXE DES JARDINS / CINÉPLEX ODEON LAVAL (Galeries)

EN BREF

Radio-Canada parle d'amour

À l'occasion de la Saint-Valentin, certaines émissions du AM de Radio-Canada parleront d'amour. Marie-France Bazzo, l'animatrice d'Indicatif présent, animera deux tables rondes, dès 9 h, sur « le premier amour » et « le charme ».

Serge Turgeon au Fonds d'investissement de la culture

Le comédien Serge Turgeon, président sortant de l'Union des artistes, vient d'être nommé président du conseil d'administration du Fonds d'investissement de

la culture et des communications. Le fonds a annoncé aussi la nomination à la vice-présidence de son conseil de Gisèle Fréchette, présidente de la Guilde des musiciens du Québec.

Clan cherche familles

Toutes les familles du Québec sont sollicitées pour venir jouer à La Guerre des clans à TQS. Pour s'inscrire aux auditions, il suffit d'écrire quelques mots à l'adresse suivante en disant pourquoi vous désirez participer à ce jeu-questionnaire : case postale 1145, Montréal, Québec, H2W 2P4.

LE DÉLIRE SE POURSUIT... BACKSTREET BOYS À MONTRÉAL! SUPPLÉMENTAIRE! MERCREDI 19 MARS - 1993 EN VENTE DEMAIN À 10:00! 20 & 21 MARS - CENTRE MOLSON - COMPLET!

SPECTACLES

Salles de répertoire

- BASQUIAT Cinéma du Parc (1) : 19 h 15. CAUGHT Cinéma du Parc (3) : 15 h, 19 h. DRÔLE DE DRAME Conservatoire d'art cinématographique : 19 h. FREEWAY Cinéma du Parc (2) : 17 h, 21 h 45, 23 h 45. GABBEH Cinéma Parallèle : 19 h 30. LE POLYGRAPHE Cinéma Parallèle : 17 h 30. LOOKING FOR RICHARD Cinéma du Parc (1) : 21 h 30. INSTANT D'INNOCENCE (UN) Cinéma Parallèle : 21 h 15. MANNY AND LO Cinéma du Parc (2) : 15 h, 19 h 15. OTHELLO Conservatoire d'art cinématographique : 21 h. RANÇON Collège Édouard-Montpetit (945, ch. de Chambly, Longueuil.) SWINGERS Cinéma du Parc (1) : 21 h 30. TWELFTH NIGHT Cinéma du Parc (1) : 16 h 45. STAR TREK, FIRST CONTACT Cinéma du Parc (1) : 23 h 30. WORLD'S BEST 1996 COMMERCIALS Cinéma du Parc (3) : 15 h 15, 19 h 15, 23 h 15.

Imax

- IMAX (Vieux Port) Mer sans frontières - L5, Cité de l'Espace : 10 h 15 (versions françaises), 19 h 15 (version anglaise). Effets spéciaux - L5, Cité de l'Espace : 12 h 15, 21 h 15 (versions françaises). Mer sans frontières - Effets spéciaux : 14 h 15 (version anglaise), 17 h 15 (version française). L5, Cité de l'Espace : 16 h 15 (version française). Programme double et laser : Effets spéciaux - L5, Cité de l'Espace et un spectacle laser : 21 h 15 (version française). IMAX - les Ailes Mail Champlain, Brossard, L5, Cité de l'Espace : midi, 14 h, 16 h. Le Premier Empereur de Chine : 13 h, 15 h. Programmes doubles : 17 h, 19 h, 21 h et optionnels en après-midi.

Musique

- CHAPELLE HISTORIQUE DU BON-PASTEUR Ven., 20 h. Ensemble Claude-Gervaise. Bertrand, Compère, Lassus. UNIVERSITÉ MCGILL (Redpath Hall) Ven., 20 h. Karina Gauvin, soprano, Daniel Taylor, haute-contre, et ensemble instrumental. Bach, Handel, Vivaldi, Pachelbel, Marcello, Rameau, Monteverdi. Les idées heureuses.

ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE Ven., 20 h. Chœur Saint-Laurent et Ensemble Amati. Dir. Iwan Edwards. Missa S. Nicolas, The-resurrection et Salva Regina (Haydn). UNIVERSITÉ MCGILL. De mar., à ven., Festival Messiaen. Pollack Hall.

VEN., 20 h. Orchestre à cordes, Ensemble de percussions, Ensemble à vent et Chorale féminine de McGill. Dir. John Baboukis, Pierre Béluse et Eugene Plawutsky. Matthew Ma et Julia Gavrilova, pianistes. Trois Petites Liturgies de la Présence divine, Oiseaux exotiques, Couleurs de la Cité céleste. ÉGLISE DE SAINT-AUGUSTIN Festival de musique viennoise des Laurentides Ven., 20 h. Trio Kaffeehaus.

Danse L'AGORA DE LA DANSE (840, Cherrier) Les Gouguines / plein le cœur, Compagnie Danse Partout. Du mer. au sam., 20 h. Métaspora danse, Irène Stamou, série des majeurs. Du mer. au sam., 20 h.; dim., 19 h 30.

Théâtre THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE (Salle Pierre-Mercure, 300, boul. de Maisonneuve e.) Tartuffe, de Molière. Mise en scène de Lorraine Pintal. Du mar. au ven., 20 h; sam., 16 h et 21 h; relâche dim. et lun. THÉÂTRE DE QUAT'SOUS (100, Ave. des Pins) Une tache sur la lune, de Marie-Line Laplante. Mise en scène de Martine Beaulne : 20 h. NCT (Salle Denise-Pelletier, 4353, Ste-Catherine e.) Lucrèce Borgia, de Victor Hugo. Mise en scène de Claude Poissant. Jeu., ven., sam., 20 h; relâche dim. au mer.

ESPACE GO (4890, boul. Saint-Laurent) Les Guerriers, de Michel Gameau. Mise en scène de René-Daniel Dubois. Du mar. au sam., 20 h; relâche dim. et lun. MONUMENT-NATIONAL (1182, St-Laurent) Oncle Vanja, de Tchekhov. Mise en scène d'Alice Ronfard. Finissants de l'ENTC. 20 h. ESPACE LA VEILLÉE (1371, Ontario e.) François d'Assise, de Joseph Delteil. Du mar. au sam., 20 h; dim., 16 h. Relâche lun. ESPACE LIBRE (1945, Fullum) Kaspar, de Peter Handke. Du mar. au sam., 20 h; sam., dim., 15 h. Relâche lun. THÉÂTRE LA LICORNE (4559, Papineau) Le Génie de la rue Drollet, de Larry Tremblay. Du mar. au sam., 20 h; dim., 15 h. Relâche lun. GOETHE-INSTITUT (418, Sherbrooke e.) Blue Beard, de Max Frisch. Jeu., ven., sam., 20 h; mat., sam., 16 h 30; relâche dim. au mer.

THÉÂTRE DE LA BIBLIOTHÈQUE (1030, St-Hubert) Le petit maître corrigé, de Marivaux. 19 h 30. PLAYERS' THEATRE OF MCGILL (3480, McTavish) Aul, The Heidi Chronicle, de Wendy Wasserstein's. 20 h.

Variétés THÉÂTRE ST-DENIS (1594, St-Denis) Lara Fabian : 20 h. PLACE DES ARTS (Salle Maisonneuve) Jeanne la Pucelle, avec Judith Bérard et René Simard : 20 h. PLACE DES ARTS (Studio-théâtre du Maurier) Isabelle et la Bête : 20 h. SPECTRUM (318, Ste-Catherine e.) Dan Bigras : 20 h 30. GÉSU (1200, Bleury) Lise Dion : 20 h. CLUB SODA (5240, du Parc) Le bal à Noval : 18 h. PETITE LICORNE (4559, Papineau) Caroline Harvey : 20 h. 55 PRINCE (Vieux-Montréal) Peter Macloed : 20 h. LE CABARET (2111, St-Laurent) Soirée C'est extra : 21 h. CAFÉ SARAJEVO (2080, Clark) Soleil Tzigane : 21 h. PURPLE HAZE (3699, St-Laurent) Jazz Pharmacy : 21 h. BISTRO DULUTH (121 Duluth e.) Robert Gélinas : 19 h. MEDLEY (1170, St-Denis) Mike Laucke et Fiesta Flamenco : 21 h. LES BEAUX ESPRITS (2073, St-Denis) Steve Hill Band : 22 h 30. LE PIERROT (114, St-Paul e.) Dany Pouliot et Mario Fredette : dès 21 h. DOUFONES ÉLECTRIQUES (87, Ste-Catherine e.) Soirée Lummission : dès 21 h. BISTRO D'AUTREFOIS (1229, St-Hubert) Nicolas Lemieux et Isabelle Gagné : souper-spect. LA BOÎTE À MARIUS (5885, Papineau) Denis Deguire et Richard Lachapelle : 21 h. QUARTIER LATIN PUB (318, Ontario e.) Lili's Tiger Band : 22 h. BAROUF (4171, St-Denis) Les Blaireaux : 22 h. PUB ST-PAUL (124, St-Paul e.) Rick et Loulou Hughes : 21 h. LIQUOR STORE (5235, ch. Côte-des-Neiges) Soirée St-Valentin : dès 21 h. LES BLUES EN HAUTS (4297, St-Denis) Southern Blues Band : 21 h. CAFÉ DU COMMERCE (4350, St-Denis) Christiane Raby Trio : 20 h. L'AIR DU TEMPS (191, St-Paul) Sylvain Gagnon : 21 h. JAZZONS (300, Ontario e.) Jeff Johnston : 21 h. L'ESCOGRIF (4467, St-Denis) Dani Wax : 21 h. L'OURS QUI FUME (2019, St-Denis) Nick Payne : dès 21 h. L'AMBIANCE (544, Mont-Royal e.) Algan : 21 h. AU PTT BAR (3451, St-Denis) Jacques Rochon : 22 h. JELLO (151, Ontario e.) Absolute Jonz : dès 21 h. THÉÂTRE DU VIEUX-TERRONNE (867, St-Pierre, Terrebonne) Gilles Vigneault : 20 h 30. L'ÉCART (245, St-Jean, Longueuil) Jocelyn Bérubé, contreur : 20 h 45. THÉÂTRE DES DEUX RIVES (30, du Séminaire, St-Jean) Lucie Dufault : 20 h.

GAGNEZ un voyage-excursion-croisière d'une semaine pour 4 personnes. Partez à la découverte du Saint-Laurent. Amusez-vous à découvrir La vraie nature de la neige en fête! Biosphère Environnement Canada

Dans le cadre des activités de la fête des Neiges de Montréal, du 1er au 16 février, la Biosphère vous invite à participer à son jeu-concours. Découvrez la vraie nature de la neige... en fête! Courez la chance de partir, accompagné d'un guide-animateur, à la découverte du Saint-Laurent durant 6 jours. Votre prix d'une valeur de plus de 3000\$ comprend : un souper-croisière sur la Nouvelle-Orléans, une nuit à l'Hôtel Complexe Desjardins de Montréal, une croisière jusqu'à Québec à bord du Cavalier Maxim, deux nuits au Château Frontenac, deux nuits au Manoir Richelieu, croisière avec les Sentinelles du Saint-Laurent et observation des bélugas, retour à Montréal avec Via Rail et 500\$ d'argent de poche. Votre coupon de participation est disponible à la Biosphère et dans le journal La Presse.

C'est facile et amusant! Il vous suffit de répondre correctement aux six questions inscrites sur des panneaux installés sur le site des activités de la fête des Neiges, sur l'île Sainte-Hélène. Vous devez déposer votre coupon-réponse à la Biosphère où vous y trouverez d'ailleurs, les réponses du concours disséminées à travers ses salles d'exposition. Le tirage aura lieu le 16 février à 17h00. L'admission générale est de seulement 2 \$ durant la fête des Neiges. Les règlements du concours sont disponibles à la Biosphère et à La Presse. Les fac-similés faits à la main sont acceptés. Avec la collaboration de :

Form with questions and answers: Question 1, Question 2, Question 3, Question 4, Question 5, Question 6. Options A, B, C, D.

TIBERIUS RISTORANTE ITALIANO SALON DE CIGARES Tango passion LA SAINT-VALENTIN CHEZ TIBERIUS Danseurs professionnels en vedette les 6 et 14 février Dansez le tango toute la nuit avec votre Cupidon Concours de danse Une bouteille de champagne à gagner! Réservez dès maintenant! MUSICIENS «LIVE» VALET DISPONIBLE 801, boul. de Maisonneuve O. 840-0722 Nouveau restaurant auparavant L'île de France

UN TEMPS POUR L'AMOUR UN SUJET CAPITAL NOMINATIONS AUX OSCARS MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE MEILLEUR ACTEUR - GEOFFREY RUSH MEILLEUR ACTEUR - RÔLE DE SOUTIEN ARMIN MUELLER-STAHL MEILLEURE RÉALISATION MEILLEUR MONTAGE MEILLEURE MUSIQUE MEILLEUR SCÉNARIO Le Prodigé GAGNANT MEILLEUR ACTEUR GEOFFREY RUSH AUX GOLDEN GLOBE

LEADER DE LA COURSE AUX OSCARS POUR LA RÉCOMPENSE SUPRÊME 12 NOMINATIONS AUX OSCARS MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE MEILLEURE RÉALISATION MEILLEUR ACTEUR - RALPH FIENNES MEILLEURES ACTRICES - KRISTIN SCOTT THOMAS, JULIETTE BINOCHE LE PATIENT ANGLAIS CE FILM VOLUPTUEUX SAISIT PARFAITEMENT L'ESSENCE DE LA SÉDUCTION AVEC UNE TELLE INTIMITÉ ET SUR UNE SI LARGE TOILE DE FOND qu'on pense aussitôt Zhivago et Laurence d'Arabie... À L'AFFICHE! CINEPLEX ODEON COMPLEXE DESJARDINS LASALLE (Place) LAVAL (Galerias) BROSSARD GATINEAU CARREFOUR QU NORD ST-JÉRÔME

THÉÂTRE ST-DENIS (1594, St-Denis) Lara Fabian : 20 h. PLACE DES ARTS (Salle Maisonneuve) Jeanne la Pucelle, avec Judith Bérard et René Simard : 20 h. PLACE DES ARTS (Studio-théâtre du Maurier) Isabelle et la Bête : 20 h. SPECTRUM (318, Ste-Catherine e.) Dan Bigras : 20 h 30. GÉSU (1200, Bleury) Lise Dion : 20 h. CLUB SODA (5240, du Parc) Le bal à Noval : 18 h. PETITE LICORNE (4559, Papineau) Caroline Harvey : 20 h. 55 PRINCE (Vieux-Montréal) Peter Macloed : 20 h. LE CABARET (2111, St-Laurent) Soirée C'est extra : 21 h. CAFÉ SARAJEVO (2080, Clark) Soleil Tzigane : 21 h. PURPLE HAZE (3699, St-Laurent) Jazz Pharmacy : 21 h. BISTRO DULUTH (121 Duluth e.) Robert Gélinas : 19 h. MEDLEY (1170, St-Denis) Mike Laucke et Fiesta Flamenco : 21 h. LES BEAUX ESPRITS (2073, St-Denis) Steve Hill Band : 22 h 30. LE PIERROT (114, St-Paul e.) Dany Pouliot et Mario Fredette : dès 21 h. DOUFONES ÉLECTRIQUES (87, Ste-Catherine e.) Soirée Lummission : dès 21 h. BISTRO D'AUTREFOIS (1229, St-Hubert) Nicolas Lemieux et Isabelle Gagné : souper-spect. LA BOÎTE À MARIUS (5885, Papineau) Denis Deguire et Richard Lachapelle : 21 h. QUARTIER LATIN PUB (318, Ontario e.) Lili's Tiger Band : 22 h. BAROUF (4171, St-Denis) Les Blaireaux : 22 h. PUB ST-PAUL (124, St-Paul e.) Rick et Loulou Hughes : 21 h. LIQUOR STORE (5235, ch. Côte-des-Neiges) Soirée St-Valentin : dès 21 h. LES BLUES EN HAUTS (4297, St-Denis) Southern Blues Band : 21 h. CAFÉ DU COMMERCE (4350, St-Denis) Christiane Raby Trio : 20 h. L'AIR DU TEMPS (191, St-Paul) Sylvain Gagnon : 21 h. JAZZONS (300, Ontario e.) Jeff Johnston : 21 h. L'ESCOGRIF (4467, St-Denis) Dani Wax : 21 h. L'OURS QUI FUME (2019, St-Denis) Nick Payne : dès 21 h. L'AMBIANCE (544, Mont-Royal e.) Algan : 21 h. AU PTT BAR (3451, St-Denis) Jacques Rochon : 22 h. JELLO (151, Ontario e.) Absolute Jonz : dès 21 h. THÉÂTRE DU VIEUX-TERRONNE (867, St-Pierre, Terrebonne) Gilles Vigneault : 20 h 30. L'ÉCART (245, St-Jean, Longueuil) Jocelyn Bérubé, contreur : 20 h 45. THÉÂTRE DES DEUX RIVES (30, du Séminaire, St-Jean) Lucie Dufault : 20 h.





Marché aux puces

A LIQUIDER vitrier auto, outils, accessoires, audio, équipements. 668-5766. ABANDONNE maison, tout à vendre, sauf appariement...

200 Marchandises et services

217 LE COIN DE L'ORDINATEUR \*\* A INFOMONTREAL \*\* Les seuls vrais professionnels...

300 Offres d'emploi

319 VENTE, COMMERCE FENÊTRES À VIE de portes et fenêtres, recherche vendeur(euse)...

La Presse

MARCHÉ AUX PUCES

3 lignes d'annonces 7 jours consécutifs. 2499\$ pour seulement. (8,33 \$ par ligne additionnelle)...

220 ANIMAUX

A LA FERME, 60 RACES chiots, enr. ou croisés, aussi accouplement. 990-8913.

322 CLUBS, HOTELS, RESTAURANTS

BARMAID(MAN) exp. non néc. Lun à Dim. 1215 de Maisonneuve N.

200 Marchandises et services

202 EQUIPEMENTS TELEPHONIQUES SYSTEMES tél., 4005 + Garantie. 744-4431.

300 Offres d'emploi

304 POSTES CADRES ET PROFESSIONNELS C.A. CHERCHE STAGIAIRE pour bureau ancien de 500 à 1200 \$.

4676

HORIZONTELEMENT 1 Distendu - Avant le moment habituel. 2 Fourni - Unité de mesure d'intensité de courant électrique.

la **Baie**

**TOUS NOS MAGASINS OUVRENT À 8 H 30**

DE 8 H 30 À 10 H!

**NE PAYEZ PAS LA TPS**  
sur presque tout en magasin

Nous donnons un rabais équivalent à la TPS.  
Cette offre ne s'applique pas aux produits de beauté,  
fragrances, produits pharmaceutiques, restaurants,  
friandises, produits du tabac, jouets, articles de sport,  
barbecues, appareils électroniques, cassettes de musique,  
DC et films, meubles et gros électroménagers.

DE 8 H 30 À 10 H!

**40% DE RABAIS**

**Jeans Santana pour femme**

Seulement les modèles n° 1217 et n° 1255.  
Notre prix ord. 49,99 \$. **Solde d'un jour 29,99 \$ ch.**  
Jeans pour jeune femme, rayon 466  
Le choix varie selon le magasin.

DE 8 H 30 À 10 H!

**50% DE RABAIS**

**Ensembles molletonnés**

Sélection de modèles pour garçonnet, 2 à 6X.  
Nos prix ord. 15,99 \$ et 17,99 \$.  
**Solde d'un jour 7,99 \$ et 8,99 \$ ch.**

DE 8 H 30 À 10 H!

**499 \$**

**Hauts mode pour garçon.**

Modèles à encolure Henley ou à col cheminée  
pour garçon, tailles 8 à 16.  
Nos prix ord. 9,99 \$ à 16,99 \$.  
**Solde d'un jour 4,99 \$ ch.**

DE 8 H 30 À 10 H!

**25% DE RABAIS**  
**ADDITIONNEL**

**Collants fins Baycrest®**  
**en paquets multiples**

Sur nos prix ordinaires.

DE 8 H 30 À 10 H!

**40% DE RABAIS**

**Pantoufles Dearfoams**  
**en boîte pour femme**

Sur nos prix ordinaires.  
Collants fins, rayon 225.

DE 8 H 30 À 10 H!

**50% DE RABAIS**

**Bijoux mode à prix de liquidation**

Sur nos derniers prix étiquetés.  
Bijoux mode, rayon 236. Le choix varie selon le magasin.

DE 8 H 30 À 10 H!

**499 \$**

**Filtres de rechange**  
**pour système Brita**

À ce bas prix, faites provisions! Notre prix ord. 5,99 \$.

DE 8 H 30 À 10 H!

**50% DE RABAIS**

**Articles suivis French White**  
**de Corning**

«Vont au micro-ondes et au lave-vaisselle.»  
«Sur nos prix ordinaires.»

**SEMAINE DES FUTURS MARIÉS À LA BAIE**

Activités spéciales du 15 au 22 février 1997  
aux magasins de la rue Sainte-Catherine O.  
et du Centre Rockland

Au programme: kiosques d'information, séminaires,  
démonstrations, registre de cadeaux, défilés de  
mode, concours, prix de présence et davantage!

la **Lunetterie la Baie**  
vous offre

**30% DE RABAIS**

**à l'achat d'une paire**  
**de lunettes complète**

La Lunetterie la Baie est exploitée par Tris Coffin Opticiens.

**RECTIFICATIF**

Veuillez apporter la correction suivante au cahier  
*Genre maison* (B1-3A), page couverture arrière:  
Article 4. On aurait dû lire: Recouvrement tout coton.  
Notre clientèle voudra bien nous excuser de cette erreur  
et de tout contretemps qui en découle.

**ACHATS EN**  
**MAGASIN**  
**SEULEMENT**

**PAS DE BON**  
**D'ACHAT DIFFÉRÉ**

**LE SAMEDI 15 FÉVRIER!**



**AVEZ LE MEILLEUR**